

**RAPPORT AUX ACTIONNAIRES**

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2011

**Faits saillants :**

- Bénéfice net de 312 M\$ au troisième trimestre de 2011, en hausse de 15 % par rapport à un bénéfice net de 271 M\$ au trimestre correspondant de 2010;
- Bénéfice dilué par action de 1,84 \$ au troisième trimestre de 2011, par rapport à un bénéfice dilué par action de 1,56 \$ au trimestre correspondant de 2010, une augmentation de 18 %;
- Conclusion de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en date du 15 juillet 2011;
- Rendement des capitaux propres de 18,7 %;
- Ratio des fonds propres « Core Tier 1 » selon Bâle III pro forma de 8,0 % au 31 juillet 2011.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

**MONTRÉAL, le 25 août 2011** – La Banque Nationale déclare un bénéfice net de 312 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011, par rapport à un bénéfice net de 271 M\$ réalisé au troisième trimestre de 2010, une croissance de 15 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,84 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011, en hausse de 0,28 \$ ou 18 %, par rapport à 1,56 \$ au trimestre correspondant de 2010. En excluant les éléments particuliers décrits à la page 3, le bénéfice net de 293 M\$ au troisième trimestre de 2011 est en hausse de 7 % par rapport à 273 M\$ au troisième trimestre de 2010. Le bénéfice dilué par action de 1,72 \$ au troisième trimestre de 2011 augmente de 10 % par rapport à 1,57 \$ au trimestre correspondant de 2010.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de 2011 se chiffre à 919 M\$, par rapport à 747 M\$ pour la période correspondante de 2010, une augmentation de 23 %. Le bénéfice dilué par action atteint 5,12 \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en hausse de 0,84 \$ ou 20 % comparativement à 4,28 \$ pour la période correspondante de 2010. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net des neuf premiers mois de 2011 de 900 M\$ se compare à 802 M\$, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2010. Le bénéfice dilué par action aurait été de 5,21 \$ pour

**Faits saillants excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> :**

- Bénéfice net de 293 M\$ au troisième trimestre de 2011, en croissance de 7 % par rapport à un bénéfice net de 273 M\$ pour la même période en 2010;
- Bénéfice dilué par action de 1,72 \$ au troisième trimestre de 2011, contre 1,57 \$ au trimestre correspondant de 2010, une augmentation de 10 %;
- Rendement des capitaux propres de 17,5 %.

les neuf premiers mois de 2011, en croissance de 13 % par rapport à 4,62 \$ pour la même période de 2010.

« Pour le troisième trimestre, les secteurs Particuliers et entreprises, Marchés financiers et Gestion de patrimoine de la Banque Nationale ont enregistré une croissance de leur bénéfice. Dans le contexte des incertitudes économiques à l'échelle mondiale, la Banque devrait tirer profit de la solidité de son capital et de son bon portefeuille de crédit. C'est pourquoi la Banque a l'intention de maintenir les objectifs de croissance liés à son plan *un client, une banque* », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

**Indicateurs financiers**

	Résultats		Résultats	
	Résultats T3 2011	excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	Résultats neuf mois 2011	excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>
Croissance du bénéfice dilué par action	18 %	10 %	20 %	13 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,7 %	17,5 %	17,9 %	18,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 selon Bâle II	13,9 %	13,9 %	13,9 %	13,9 %
Ratio des fonds propres « Core Tier 1 » selon Bâle III pro forma	8,0 %	8,0 %	8,0 %	8,0 %
Ratio de versement des dividendes	39 %	38 %	39 %	38 %

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

## Particuliers et entreprises

- Bénéfice net trimestriel de 168 M\$, par rapport à 159 M\$ au troisième trimestre de 2010, une augmentation de 6 %.
- Bonne croissance des revenus qui atteignent 645 M\$ au troisième trimestre de 2011, en hausse de 19 M\$ ou 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2010.
- Croissance soutenue du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises qui augmentent respectivement de 11 % et 10 %, les plus fortes hausses étant au niveau des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires.
- La marge bénéficiaire atteint 2,34 % au troisième trimestre de 2011 contre 2,46 % au trimestre correspondant de 2010. Par rapport au deuxième trimestre de 2011, la marge bénéficiaire recule de 4 points de base.
- Maintien de la qualité du portefeuille de prêts avec des dotations aux pertes sur créances du secteur qui s'élèvent à 44 M\$ pour le trimestre, en diminution de 1 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2010.

## Gestion de patrimoine

- Bénéfice net de 37 M\$ au troisième trimestre de 2011 par rapport à 29 M\$ pour le trimestre correspondant de 2010, en hausse de 28 %.
- Revenu total de 208 M\$ au trimestre, contre 188 M\$ au troisième trimestre de 2010, une hausse de 11 % principalement en raison du revenu net d'intérêts, de la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement.
- Conclusion de l'acquisition de la firme Wellington West Holdings Inc., dont l'actif sous administration se chiffre à plus de 10 G\$.

## Marchés financiers

- Bénéfice net trimestriel de 101 M\$, en hausse de 7 % par rapport à 94 M\$ au trimestre correspondant de 2010.
- Croissance des revenus de 18 M\$ ou 6 % surtout attribuable aux revenus des activités de négociation sur les titres de participation qui ont progressé de 43 % et aux services bancaires en hausse de 8 %.
- Excluant les éléments particuliers enregistrés dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc., les charges d'exploitation ont augmenté de 7 M\$ pour atteindre 179 M\$ au troisième trimestre de 2011, principalement attribuable à la croissance des activités de la filiale Credigy Ltd.
- Aucune perte sur créances au troisième trimestre de 2011 comparativement à des récupérations de 4 M\$ pour la période correspondante de 2010.

## Autres

- Bénéfice net de 6 M\$ au troisième trimestre de 2011 contre une perte nette de 11 M\$ au trimestre correspondant de 2010.
- Augmentation des revenus provenant des activités de titrisation au troisième trimestre de 2011 atténuée par des gains sur cession de titres de participation enregistrés au trimestre correspondant de 2010.
- Charges d'exploitation stables.
- Renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC de 11 M\$, déduction faite des impôts.
- Réduction de la charge d'impôts de 21 M\$ en raison d'un renversement de provisions pour éventualités fiscales.

## Gestion du capital

- L'émission d'actions ordinaires liée à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. a été plus que compensée par le rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation.
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 13,9 % et ratio des fonds propres total de 17,2 % au 31 juillet 2011, comparativement à 14,0 % et 17,5 % au 31 octobre 2010.
- Ratio des fonds propres « Core Tier 1 » selon Bâle III pro forma de 8,0 %.

# MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

## Données financières

(non auditées) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	Variation en %	31 juillet 2011	31 juillet 2010	Variation en %
<b>Excluant les éléments particuliers</b>						
Particuliers et entreprises	168	159	6	474	431	10
Gestion de patrimoine	37	29	28	124	81	53
Marchés financiers	106	94	13	389	358	9
Autres	(18)	(9)		(87)	(68)	
<b>Bénéfice net excluant les éléments particuliers</b>	<b>293</b>	<b>273</b>	<b>7</b>	<b>900</b>	<b>802</b>	<b>12</b>
Moins : indemnités de départ <sup>(1)</sup>	(5)	-		(5)	-	
Moins : provisions pour litiges <sup>(2)</sup>	(8)	-		(8)	-	
Moins : charges liées à la détention des billets restructurés des conduits VAC <sup>(3)</sup>	-	(2)		-	(5)	
Moins : sanction administrative <sup>(4)</sup>	-	-		-	(75)	
Plus : renversement de provisions pour pertes sur créances <sup>(5)</sup>	11	-		11	-	
Plus : renversement de provisions pour éventualités fiscales <sup>(6)</sup>	21	-		21	25	
<b>Bénéfice net</b>	<b>312</b>	<b>271</b>	<b>15</b>	<b>919</b>	<b>747</b>	<b>23</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers</b>	<b>1,72 \$</b>	<b>1,57 \$</b>	<b>10</b>	<b>5,21 \$</b>	<b>4,62 \$</b>	<b>13</b>
Moins : indemnités de départ <sup>(1)</sup>	(0,03)	-		(0,03)	-	
Moins : provisions pour litiges <sup>(2)</sup>	(0,05)	-		(0,05)	-	
Moins : prime versée sur les actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation <sup>(7)</sup>	-	-		(0,21)	-	
Moins : charges liées à la détention des billets restructurés des conduits VAC <sup>(3)</sup>	-	(0,01)		-	(0,03)	
Moins : sanction administrative <sup>(4)</sup>	-	-		-	(0,46)	
Plus : renversement de provisions pour pertes sur créances <sup>(5)</sup>	0,07	-		0,07	-	
Plus : renversement de provisions pour éventualités fiscales <sup>(6)</sup>	0,13	-		0,13	0,15	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>	<b>1,84 \$</b>	<b>1,56 \$</b>	<b>18</b>	<b>5,12 \$</b>	<b>4,28 \$</b>	<b>20</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>						
<b>Incluant les éléments particuliers</b>	<b>18,7 %</b>	<b>17,7 %</b>		<b>17,9 %</b>	<b>16,6 %</b>	
<b>Excluant les éléments particuliers</b>	<b>17,5 %</b>	<b>17,7 %</b>		<b>18,2 %</b>	<b>17,8 %</b>	

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, des indemnités de départ pour un montant de 5 M\$, déduction faite des impôts, ont été enregistrées suite à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, des provisions pour litiges de 8 M\$, déduction faite des impôts, ont été enregistrées.

(3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, les charges liées à la détention des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) sont négligeables (2010 : 2 M\$), déduction faite des impôts. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2011, les charges liées à la détention des billets restructurés des conduits VAC sont négligeables (2010 : 5 M\$), déduction faite des impôts.

(4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, une sanction administrative de 75 M\$ à titre de règlement dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du papier commercial adossé à des actifs avait été enregistrée.

(5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, un renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC de 11 M\$, déduction faite des impôts, a été enregistré.

(6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, un renversement de provisions fiscales de 21 M\$ a été enregistré suite à la réévaluation des passifs d'impôts éventuels. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, un renversement de 25 M\$ avait été enregistré.

(7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2011, une prime de 34 M\$ a été versée sur les actions privilégiées de premier rang, séries 21, 24 et 26, rachetées à des fins d'annulation.

## MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la Banque) fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Principales tendances économiques » et la rubrique « Objectifs à moyen terme » de la section « Perspectives pour la Banque Nationale » du Rapport annuel 2010, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2011 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions d'exonération des législations canadienne et américaine en valeurs mobilières. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2011 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour créances irrécouvrables. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en compte dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment les politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées; la situation concernant les billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres, notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; l'aptitude de la Banque à recruter et retenir des dirigeants clés; les risques opérationnels, y compris ceux qui sont reliés à la dépendance de la Banque à l'égard de tiers en ce qui a trait à l'accès à l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une forte incidence défavorable sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2010. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Pour plus de renseignements :

**Patricia Curadeau-Grou**  
Chef des finances et  
vice-présidente exécutive  
Finance, Risque  
et Trésorerie  
514 394-6619

**Jean Dagenais**  
Premier vice-président  
Finance, Fiscalité et  
Relations investisseurs  
514 394-6233

**Claude Breton**  
Directeur principal  
Relations publiques  
514 394-8644

**Hélène Baril**  
Directrice principale  
Relations investisseurs  
514 394-0296

# FAITS SAILLANTS

(non audités) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	Variation en %	31 juillet 2011	31 juillet 2010	Variation en %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 103 \$	1 057 \$	4	3 402 \$	3 191 \$	7
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	1 109	1 063	4	3 403	3 197	6
Bénéfice net	312	271	15	919	747	23
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,7 %	17,7 %		17,9 %	16,6 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Bénéfice - de base	1,86 \$	1,57 \$	18	5,18 \$	4,32 \$	20
Bénéfice - dilué	1,84	1,56	18	5,12	4,28	20
<b>EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS <sup>(2)</sup></b>						
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 103 \$	1 060 \$	4	3 402 \$	3 199 \$	6
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	1 109	1 066	4	3 403	3 205	6
Bénéfice net	293	273	7	900	802	12
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,5 %	17,7 %		18,2 %	17,8 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Bénéfice - de base	1,74 \$	1,58 \$	10	5,27 \$	4,66 \$	13
Bénéfice - dilué	1,72	1,57	10	5,21	4,62	13
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,62 \$		2,03 \$	1,86 \$	
Valeur comptable				40,23	36,01	
Cours de l'action						
haut	81,44	62,69		81,44	64,62	
bas	74,05	54,45		64,86	54,45	
clôture	74,05	58,99		74,05	58,99	

	Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010	Variation en %
<b>Situation financière</b>			
Actif total	153 314 \$	145 302 \$	6
Prêts et acceptations <sup>(3)</sup>	68 056	63 134	8
Dépôts	85 616	81 785	5
Débitures subordonnées et capitaux propres	9 280	9 241	-
Ratio des fonds propres « Core Tier 1 » selon Bâle III pro forma	8,0 %	7,6 %	
Ratios des fonds propres - BRI selon Bâle II			
catégorie 1	13,9 %	14,0 %	
total	17,2 %	17,5 %	
Ratios des fonds propres - BRI selon Bâle I			
catégorie 1	11,5 %	12,1 %	
total	14,6 %	15,6 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions			
spécifiques et générale	(178)	(267)	
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,4) %	
Biens sous gestion et administration	244 099	235 541	
Épargne totale des particuliers	136 075	118 098	
Couverture d'intérêts	10,20	9,03	
Couverture de l'actif	4,32	4,48	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés	19 217	18 322	5
Nombre de succursales au Canada	442	442	-
Nombre de guichets automatiques	872	869	-

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

(3) Déduction faite des actifs titrisés.

## ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En date du 24 août 2011 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans celui de la Banque : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### Analyse des résultats

#### Résultats consolidés

La Banque Nationale déclare un bénéfice net de 312 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011, par rapport à un bénéfice net de 271 M\$ réalisé au troisième trimestre de 2010, une croissance de 15 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,84 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011, en hausse de 0,28 \$ ou 18 %, par rapport à 1,56 \$ au trimestre correspondant de 2010. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net de 293 M\$ au troisième trimestre de 2011 est en hausse de 7 % par rapport à 273 M\$ au troisième trimestre de 2010. Le bénéfice dilué par action de 1,72 \$ au troisième trimestre de 2011 augmente de 10 % par rapport à 1,57 \$ au trimestre correspondant de 2010. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2011, déduction faite des impôts, comprennent des indemnités de départ de 5 M\$ liées à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc., des provisions pour litiges d'un montant de 8 M\$ et le renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) pour un montant de 11 M\$. De plus, un renversement de provisions pour éventualités fiscales d'un montant de 21 M\$ a été enregistré au troisième trimestre de 2011. Les éléments particuliers de 2 M\$, déduction faite des impôts, du troisième trimestre de 2010 étaient liés à la détention des billets restructurés des conduits VAC.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de 2011 se chiffre à 919 M\$, par rapport à 747 M\$ pour la période correspondante de 2010, une augmentation de 23 %. Le bénéfice dilué par action atteint 5,12 \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en hausse de 0,84 \$ ou 20 % comparativement à 4,28 \$ pour la période correspondante de 2010. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net de 900 M\$ pour les neuf premiers mois de 2011 se compare à 802 M\$, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2010. Le bénéfice dilué par action aurait été de 5,21 \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en croissance de 13 % par rapport à 4,62 \$ durant la même période de 2010. Les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf premiers mois de 2011 comprennent les éléments particuliers du troisième trimestre de 2011 décrits précédemment et la prime de 34 M\$ versée sur le rachat des actions privilégiées au cours du deuxième trimestre de 2011. Les éléments particuliers au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprenaient une sanction administrative relative au papier commercial adossé à des actifs pour un montant de 75 M\$, des charges liées à la détention de billets restructurés de 5 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 18,7 % au troisième trimestre de 2011, alors qu'il atteignait 17,7 % au même trimestre en 2010. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, il se chiffre à 17,9 %, comparativement à 16,6 % à la même période en 2010.

#### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 103 M\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à 1 057 M\$ au trimestre correspondant de 2010. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du trimestre est de 1 109 M\$, comparativement à 1 063 M\$ au trimestre correspondant de 2010, soit une hausse de 46 M\$ ou 4 %. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 20 M\$ pour s'établir à 401 M\$ au troisième trimestre de 2011, principalement en raison de la croissance du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises qui a contrebalancé la diminution des marges bénéficiaires. Les revenus liés aux activités de négociation, tant ceux enregistrés au revenu net d'intérêts qu'aux revenus autres que d'intérêts, atteignent 65 M\$ au troisième trimestre de 2011 en hausse comparativement à 39 M\$ au trimestre correspondant de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable aux revenus plus élevés sur les titres de participation.

Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils augmentent de 4 M\$ suite à une croissance du volume de transactions. Les revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie se chiffrent à 43 M\$, en hausse de 6 M\$ principalement en raison d'une croissance des volumes. Les revenus de titrisation sont en hausse de 6 M\$ atteignant 74 M\$ au troisième trimestre de 2011, principalement en raison d'un volume de titrisation de créances sur cartes de crédit plus élevé. Les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement augmentent de 15 M\$ pour atteindre 107 M\$, suite à l'augmentation des actifs sous gestion et administration. Outre ces hausses de revenus, les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont en baisse de 5 M\$. Les commissions sur cartes de crédit se chiffrent à 10 M\$ en diminution de 6 M\$, principalement en raison du volume plus élevé de titrisation. Les revenus de change ont diminué au troisième trimestre de 2011 passant de 27 M\$ à 24 M\$. La baisse des revenus divers de 9 M\$ est principalement attribuable à la contribution plus faible de la société satellite Maple Financial Group Inc.

Le revenu total s'élève à 3 402 M\$ pour les neuf premiers mois de 2011, contre 3 191 M\$ pour la même période en 2010, une hausse de 7 %. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 62 M\$ pour s'établir à 1 182 M\$ pour les neuf premiers mois de 2011 à la faveur de la croissance du volume des prêts et des dépôts qui a plus que compensé l'affaiblissement des marges bénéficiaires. Les revenus liés aux activités de négociation, tant ceux enregistrés au revenu net d'intérêts qu'aux revenus autres que d'intérêts, qui atteignent 249 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2011, sont en baisse comparativement à 272 M\$ à la période correspondante de 2010. La plupart des composantes des revenus autres que d'intérêts sont en hausse pour les neuf premiers mois de 2011 comparativement à la période correspondante de 2010, en raison du niveau d'activités soutenu au cours de la période. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils ainsi que les commissions de courtage en valeurs mobilières sont respectivement en hausse de 17 % et 5 %. Les revenus de titrisation augmentent de 24 M\$. Les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement qui se chiffrent à 314 M\$, ont augmenté de 39 M\$. Par ailleurs, les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 75 M\$, contre 105 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010. Les commissions sur cartes de crédit sont également en baisse de 8 M\$, comparativement à la même période en 2010 et les commissions sur prêts qui se chiffrent à 123 M\$ sont en baisse de 5 M\$ en raison des frais sur refinancement anticipé de prêts plus élevés en 2010.

### Charges d'exploitation

Au troisième trimestre de 2011, les charges d'exploitation augmentent de 34 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2010, pour s'établir à 718 M\$. Cette hausse est surtout attribuable aux salaires et avantages sociaux, notamment la rémunération variable qui augmente en raison de la progression des revenus, ainsi qu'à l'enregistrement des indemnités de départ suite à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. Les honoraires professionnels sont également en hausse principalement en raison de la croissance des activités de la filiale Credigy Ltd. Les charges diverses augmentent, notamment en raison de provisions pour litiges.

Pour les neuf premiers mois de 2011, les charges d'exploitation augmentent de 43 M\$ par rapport à la même période de 2010, pour s'établir à 2 146 M\$, soit une hausse de 2 %. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté alors que les frais de technologie ont diminué comparativement aux neuf premiers mois de 2010. Les charges diverses sont en baisse principalement en raison de la sanction administrative enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2010.

### Dotations aux pertes sur créances

Pour le troisième trimestre de 2011, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 11 M\$, soit 17 M\$ de moins qu'au même trimestre en 2010, principalement en raison du renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC de 15 M\$.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 83 M\$, en baisse de 24 M\$ par rapport à la période correspondante de 2010. Cette variation est principalement attribuable aux récupérations de pertes sur les prêts aux grandes sociétés pour un montant de 5 M\$ ainsi qu'au renversement de provisions pour pertes sur créances enregistré au troisième trimestre de 2011. La baisse des dotations aux pertes sur créances pour les particuliers et les cartes de crédit compense la hausse des dotations aux pertes sur créances pour le crédit aux entreprises.

Au 31 juillet 2011, les prêts douteux bruts sont de 382 M\$, soit une augmentation de 13 M\$ depuis le 31 octobre 2010. Cette hausse provient majoritairement des prêts commerciaux. Les prêts douteux représentent 7 % du capital tangible ajusté et des provisions, inchangé par rapport au 31 octobre 2010. Au 31 juillet 2011, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 178 M\$, comparativement à 267 M\$ au 31 octobre 2010.

### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2011 est de 53 M\$ comparativement à 64 M\$ pour le trimestre correspondant de 2010 et à 85 M\$ pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition du troisième trimestre de 2011 s'établit à 14 %, alors qu'il était de 19 % au trimestre correspondant de 2010 et de 22 % au second trimestre de 2011. Cette baisse du taux effectif au troisième trimestre de 2011 s'explique par le renversement de provisions pour éventualités fiscales. Excluant cet élément particulier, le taux d'imposition aurait été de 20 %. Les charges d'impôts pour les neuf premiers mois correspondants de 2011 et de 2010 s'établissent à 210 M\$ et à 193 M\$ respectivement, pour un taux effectif d'imposition de 18 % et 20 % respectivement.

## Résultats sectoriels

### Particuliers et entreprises

Le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises est en hausse de 6 % pour s'établir à 168 M\$ au trimestre. Le revenu total du secteur a progressé de 19 M\$ pour atteindre 645 M\$, principalement en raison de la croissance du revenu net d'intérêts qui a progressé de 20 M\$ pour s'établir à 401 M\$ pour le troisième trimestre de 2011. Cette augmentation provient surtout de la croissance du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire qui atteint 2,34 % au troisième trimestre de 2011, par rapport à 2,46 % au même trimestre en 2010, principalement en raison d'une diminution des marges sur les prêts aux particuliers.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 12 M\$ pour atteindre 429 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts, plus particulièrement les prêts à la consommation et les prêts hypothécaires. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 2 M\$ comparativement à la même période en 2010 pour se chiffrer à 160 M\$. Le revenu total des Services aux entreprises se chiffre à 216 M\$ en hausse de 7 M\$, principalement en raison de la croissance du volume des prêts et des dépôts.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 367 M\$ au troisième trimestre de 2011, en hausse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2010. Néanmoins, le ratio des charges d'exploitation sur le revenu est demeuré stable à 57 % pour le troisième trimestre de 2011. Les dotations aux pertes sur créances du secteur ont diminué de 1 M\$ pour s'établir à 44 M\$, la diminution des dotations aux pertes sur créances des particuliers et des créances sur cartes de crédit a contrebalancé la hausse des dotations aux pertes sur créances sur le crédit aux entreprises.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 474 M\$, soit une hausse de 43 M\$ par rapport au bénéfice net de 431 M\$ réalisé pour la même période en 2010. Le revenu total du secteur a progressé de 4 % pour atteindre 1 896 M\$. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 44 M\$ ou 4 %, principalement en raison de l'augmentation du volume des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires, atténuée par la baisse de la marge des dépôts. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 35 M\$ ou 6 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur Particuliers et entreprises sont stables à 154 M\$. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a diminué à 57 % au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport à 58 % à la même période en 2010.

### Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 37 M\$ au troisième trimestre de 2011, par rapport à 29 M\$ au trimestre correspondant de 2010, soit une augmentation de 8 M\$ ou 28 %. Le revenu total du secteur atteint 208 M\$ au troisième trimestre de 2011, par rapport à 188 M\$ au troisième trimestre de 2010, principalement en raison des revenus autres que d'intérêts qui sont en hausse de 17 M\$ ou 11 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse des actifs sous gestion et administration générant ainsi une croissance des revenus des services fiduciaires et des fonds communs de placement. De plus, les revenus de commissions sont en hausse en raison d'une augmentation des activités de courtage. Les charges d'exploitation augmentent de 9 M\$ pour s'établir à 155 M\$ au troisième trimestre de 2011. La hausse constatée dans les salaires et la rémunération variable s'explique par la croissance des revenus des activités de courtage. Néanmoins, le ratio des charges sur les revenus s'est amélioré pour s'établir à 75 % ce trimestre comparativement à 78 % au trimestre correspondant de 2010.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 124 M\$ comparativement à 81 M\$ pour la même période en 2010. Le revenu total du secteur s'établit à 648 M\$, par rapport à 577 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. La croissance des revenus autres que d'intérêts de 54 M\$ ou 11 % s'explique par la hausse des revenus des services fiduciaires et des fonds communs de placement ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières. Les charges d'exploitation s'élèvent à 472 M\$ en comparaison de 454 M\$ durant la même période en 2010. Cette augmentation des charges de 4 %, accompagnée de la croissance du revenu total de 12 %, s'est traduite par l'amélioration du ratio des charges sur les revenus qui s'établit à 73 % au cours des neuf premiers mois de 2011, comparativement à 79 % au cours de la même période de 2010.

#### Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 101 M\$ au troisième trimestre de 2011, en hausse de 7 M\$ par rapport à un bénéfice net de 94 M\$ au trimestre correspondant de 2010. Le revenu total du secteur atteint 321 M\$, contre 303 M\$ au troisième trimestre de 2010. En tenant compte des revenus ajustés pour l'équivalent imposable et pour les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation, le revenu du trimestre est de 327 M\$, comparativement à 309 M\$ au trimestre correspondant de 2010. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable ont atteint 102 M\$ au trimestre, une hausse de 14 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2010, principalement en raison des revenus plus élevés sur les titres de participation. La majorité des revenus des autres activités sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2010. La croissance des revenus des commissions des marchés financiers de 2 % s'explique par une activité accrue des émissions de capitaux et les revenus des services bancaires ont augmenté de 8 %.

Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 186 M\$, en hausse de 14 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2010. Cette augmentation s'explique en partie par la hausse des salaires et avantages sociaux, notamment en raison de la croissance des activités de la filiale Credigy Ltd. ainsi que par les indemnités de départ suite à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. Pour le troisième trimestre de 2011, aucune dotation aux pertes sur créances n'a été enregistrée alors que des récupérations de 4 M\$ avaient été comptabilisées au trimestre correspondant de 2010.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2011, le bénéfice net du secteur s'établit à 384 M\$, soit une hausse de 26 M\$ ou 7 % par rapport à la même période en 2010. Le revenu total s'établit à 1 081 M\$, contre 995 M\$ pour les neuf premiers mois de 2010. En tenant compte des revenus ajustés pour l'équivalent imposable et pour les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 1 082 M\$, en hausse de 81 M\$ ou 8 % par rapport aux neuf premiers mois de 2010. Tous les types de revenus autres que de négociation sont en hausse, à l'exception des gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente. Les charges d'exploitation s'élèvent à 546 M\$, en hausse de 65 M\$ comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2010. Pour les neuf premiers mois de 2011, le secteur a enregistré des récupérations de 5 M\$ de pertes sur créances alors qu'aucune dotation aux pertes sur créances n'était enregistrée pour la même période en 2010.

#### Revenus des Marchés financiers

(équivalent imposable)<sup>(1)</sup>  
(en millions de dollars)

	T3		Neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Revenus des activités de négociation				
Titres de participation	53	37	190	170
Revenus fixes	36	40	118	153
Marchandises et devises	13	11	61	63
	102	88	369	386
Commissions des marchés financiers	66	65	204	184
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente (montant net)	22	18	71	82
Services bancaires	65	60	193	179
Autres	72	78	245	170
<b>Total</b> <sup>(2)</sup>	<b>327</b>	<b>309</b>	<b>1 082</b>	<b>1 001</b>

- (1) Se référer à la note 18 pour de plus amples renseignements.  
(2) En tenant compte des participations sans contrôle.

#### Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche un bénéfice net de 6 M\$ au troisième trimestre de 2011 en comparaison d'une perte nette de 11 M\$ au trimestre correspondant de 2010. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2011, déduction faite des impôts, comprennent des provisions pour litiges d'un montant de 8 M\$ et le renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC pour un montant de 11 M\$. De plus, un renversement de provisions pour éventualités fiscales d'un montant de 21 M\$ a été enregistré au troisième trimestre de 2011. Les éléments particuliers de 2 M\$, déduction faite des impôts, du troisième trimestre de 2010 sont liés à la détention des billets restructurés des conduits VAC. Excluant les éléments particuliers, le revenu total est en baisse de 14 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2010 en raison des gains sur cession de titres de participation enregistrés au trimestre de 2010 atténués par les revenus de titrisation plus élevés pour le trimestre de 2011. Les charges d'exploitation sont inchangées pour le troisième trimestre de 2011.

Au cours des neuf premiers mois de 2011, la perte nette s'élève à 63 M\$, contre une perte nette de 123 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2010. L'écart est attribuable aux éléments particuliers comptabilisés au cours du troisième trimestre de 2011 compensé par l'enregistrement des éléments particuliers au cours du premier trimestre de 2010.

## Acquisition

Le 15 juillet 2011, la Banque a conclu l'acquisition de toutes les actions qu'elle ne détenait pas (82 %) de Wellington West Holdings Inc., la société mère de diverses sociétés opérant dans les secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers. Le prix d'acquisition s'est chiffré à 276 M\$, sous réserve d'un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction établi en fonction du fonds de roulement ajusté. Le prix d'achat se compose de 105 M\$ en espèces (dont 22 M\$ sous écou) incluant les frais directs à l'acquisition d'un montant de 4 M\$, et de 2 149 108 actions ordinaires de la Banque émises sous écou évaluées à 171 M\$. Ces actions seront versées conditionnellement au respect de certains critères. La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que ces actions placées sous écou seront versées au cours des quatre prochains exercices financiers.

Les actifs nets acquis comprennent des actifs incorporels au titre des listes de clients totalisant environ 15 M\$. L'excédent total du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis, soit 221 M\$ approximativement, a été inscrit dans le bilan consolidé à titre d'écart d'acquisition. En date des présents états financiers consolidés, le processus de répartition du prix d'acquisition n'a pas encore été finalisé.

## Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le troisième trimestre de 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 0,2 G\$ comparativement à une diminution de 1,3 G\$ pour le trimestre correspondant de 2010. Au 31 juillet 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent à 2,2 G\$ comparativement à 2,5 G\$ l'année précédente.

Au troisième trimestre de 2011, les activités d'exploitation ont généré des fonds de 3,4 G\$, principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 3,0 G\$ en partie attribuable à la baisse des obligations gouvernementales. Pour le trimestre correspondant de 2010, les activités d'exploitation avaient généré des fonds de 9,6 G\$, principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 8,2 G\$ surtout attribuable à la baisse des mêmes types de titres qu'au troisième trimestre de 2011.

Les activités de financement ont requis des fonds de 2,9 G\$ au troisième trimestre de 2011, suite à la diminution des dépôts de 1,8 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 2,3 G\$, contrebalancée par l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 1,3 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2010, les activités de financement ont requis des fonds de 5,6 G\$ suite à la diminution des dépôts de 2,0 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 4,9 G\$, contrebalancée par l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 1,2 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement sont de 0,7 G\$ pour le troisième trimestre de 2011 en raison de l'augmentation des prêts de 3,1 G\$, contrebalancée par la diminution des valeurs mobilières disponibles à la vente de 1,6 G\$ et par le produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,2 G\$. Pour la période correspondante de 2010, les activités d'investissement ont requis des fonds de 5,3 G\$ en raison de l'augmentation des prêts de 2,1 G\$ et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 8,6 G\$, contrebalancée par la diminution des valeurs mobilières disponibles à la vente de 3,8 G\$ ainsi que par le produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,5 G\$.

## Bilan

Au 31 juillet 2011, la Banque a un actif total de 153,3 G\$ en comparaison à 145,3 G\$ au 31 octobre 2010. Les soldes des prêts et acceptations sont en hausse de 4,9 G\$. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente ont augmenté de 2,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2010, principalement en raison de la hausse des valeurs mobilières. Enfin, l'écart d'acquisition au 31 juillet 2011 a augmenté de 255 M\$ depuis le 31 octobre 2010, en raison de l'acquisition de la participation restante de 82 % dans Wellington West Holdings Inc. pour un montant de 221 M\$ et de 34 M\$ reliés au placement existant de 18 % que détenait la Banque.

Les dépôts sont en hausse de 3,8 G\$ depuis le 31 octobre 2010 pour s'établir à 85,6 G\$, notamment en raison de l'émission des obligations sécurisées au cours du premier trimestre de 2011 pour un montant de 1,0 G\$. La croissance des autres activités de financement provient essentiellement des engagements afférents à des titres vendus à découvert qui se chiffrent à 19,4 G\$ au 31 juillet 2011, en hausse de 1,1 G\$ depuis le 31 octobre 2010.

Au 31 juillet 2011, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 7,3 G\$ comparativement à 7,2 G\$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation s'explique par la hausse du bénéfice net, déduction faite des dividendes, atténuée partiellement par le rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation de 361 M\$. L'émission d'actions ordinaires liée à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. de 171 M\$ et les levées d'options pour un montant de 97 M\$ dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions ordinaires, ont été plus que compensées par le rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation de 340 M\$. De plus, les autres éléments cumulés du résultat étendu se chiffrent à 137 M\$ au 31 juillet 2011 comparativement à 168 M\$ au 31 octobre 2010. Cette variation est principalement attribuable aux pertes nettes sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie, compensée par les gains non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur.

### Actions et options d'achat d'actions au 31 juillet 2011

	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	3 410 861	85
Série 24	2 425 880	61
Série 26	1 724 835	43
	<b>30 461 576</b>	<b>762</b>
Actions ordinaires	<b>162 298 373</b> <sup>(1)</sup>	<b>2 036</b>
Options d'achat d'actions	<b>7 984 266</b> <sup>(1)</sup>	

(1) Au 19 août 2011, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 161 735 929 et le nombre d'options en cours est de 7 954 016.

Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant :

**Volumes moyens mensuels**

(en millions de dollars)	Juillet 2011	Octobre 2010	Juillet 2010
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>			
À la consommation	21 083	19 582	19 018
Hypothécaires résidentiels	27 608	25 413	24 889
Créances sur cartes de crédit	1 917	1 907	1 909
Aux petites et moyennes entreprises	19 070	17 617	17 268
Aux grandes sociétés	6 544	5 838	5 780
	<b>76 222</b>	70 357	68 864
<b>Épargne des particuliers (solde)</b>			
Dépôts	35 347	34 112	34 072
Courtage de plein exercice	81 893	65 762	61 408
Fonds communs de placement	13 777	13 193	12 492
Autres	5 058	5 031	4 896
	<b>100 728</b>	83 986	78 796
<b>Dépôts des entreprises</b>	<b>16 824</b>	14 872	15 044

(1) Incluant les actifs titrisés.

En date du 31 juillet 2011, les volumes des prêts et acceptations se chiffrent à 76,2 G\$, en hausse de 5,9 G\$ ou 8 % depuis le 31 octobre 2010. Les prêts à la consommation sont en hausse de 8 % pour s'établir à 21,1 G\$ au 31 juillet 2011, surtout en raison des marges de crédit hypothécaires. Les prêts hypothécaires résidentiels traditionnels sont aussi en hausse de 9 % pour se chiffrer à 27,6 G\$ au 31 juillet 2011. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont progressé de 8 % depuis le 31 octobre 2010, pour se chiffrer à 19,1 G\$ au 31 juillet 2011. Le volume des prêts aux grandes sociétés est en hausse de 12 % pour s'établir à 6,5 G\$ au 31 juillet 2011.

Depuis un an, les volumes des prêts et acceptations ont augmenté de 7,4 G\$ ou 11 %. Les prêts à la consommation, essentiellement les marges de crédit hypothécaires, et les prêts hypothécaires traditionnels, ont connu des hausses de 11 % en raison d'un marché résidentiel qui demeure vigoureux. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont également contribué à cette croissance à hauteur de 1,8 G\$ ou 10 % depuis un an. Les prêts aux grandes sociétés connaissent aussi une hausse de 0,8 G\$ depuis un an pour atteindre 6,5 G\$ au 31 juillet 2011.

Les dépôts de particuliers de 35,3 G\$ au 31 juillet 2011 sont en hausse de 1,2 G\$ ou 4 % depuis le 31 octobre 2010 surtout en raison des dépôts transactionnels et du compte Surintêrêt. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque connaît une hausse de 20 % depuis le début de l'exercice financier pour se chiffrer à 100,7 G\$ au 31 juillet 2011. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. pour un montant de 10,9 G\$, à la croissance des entrées nettes ainsi qu'à l'appréciation de la valeur des actifs administrés. Au niveau des entreprises, les dépôts sont en hausse de 13 % ou 2,0 G\$ depuis le 31 octobre 2010, pour atteindre 16,8 G\$ au 31 juillet 2011.

Depuis un an, les dépôts des particuliers sont en hausse de 1,3 G\$ ou 4 % alors que l'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque est en hausse de 21,9 G\$ ou 28 %. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc., à la hausse de la juste valeur des biens sous gestion et administration ainsi qu'à la reprise des ventes pour ce type de produit d'épargne. Par ailleurs, les dépôts des entreprises, surtout pour les grandes sociétés, ont augmenté de 1,8 G\$ ou 12 % depuis un an.

**Véhicules d'actifs cadres**

Au 31 juillet 2011, la valeur nominale des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) détenus par la Banque s'établit à 1 994 M\$ (1 926 M\$ au 31 octobre 2010), dont un montant de 1 686 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 308 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 664 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 262 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2010). L'augmentation de la valeur nominale des billets restructurés des conduits VAC au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 est principalement attribuable aux billets restructurés repris des clients ayant des facilités de crédit adossées à ces billets, atténuée par des remboursements de capital et certaines radiations.

La valeur nominale des billets restructurés des conduits VAC détenus par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010
<b>VAC I</b>		
Catégorie A-1	599	601
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	33	44
<b>Total VAC I</b>	<b>1 318</b>	1 331
<b>VAC II</b>		
Catégorie A-1	114	106
Catégorie A-2	96	87
Catégorie B	20	18
Catégorie C	8	7
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	26	12
<b>Total VAC II</b>	<b>264</b>	230
<b>VAC III</b>		
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	42	53
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	218	171
<b>Total VAC III</b>	<b>260</b>	224
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	152	141
<b>Total</b>	<b>1 994</b>	1 926

La Banque s'est engagée à contribuer à une facilité de financement de marge relative aux conduits VAC pour un montant de 911 M\$ en vue de financer les éventuels appels de marge. Au 31 juillet 2011, aucun montant n'a été avancé par la Banque.

Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 juillet 2011, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 161 M\$, et 84 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 53 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2010). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur, et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La Banque a repris des billets restructurés des conduits VAC liés à des facilités de crédit pour une juste valeur de 6 M\$ au cours du troisième trimestre de 2011.

La valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC détenus par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010
VAC I et VAC II	1 127	1 118
VAC III	76	44
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	42	38
Valeur comptable des billets	1 245	1 200
Facilité de financement de marge	(49)	(55)
<b>Total</b>	<b>1 196</b>	<b>1 145</b>

Pour établir la juste valeur des billets restructurés des conduits VAC, la Banque a utilisé la même méthodologie qu'au 31 octobre 2010, ajustée pour tenir compte des cotations de courtiers et des conditions de marché des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C. Pour plus de détails, se référer à la note 9 afférente aux états financiers consolidés vérifiés du Rapport annuel 2010. Comme la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au 31 juillet 2011. Les cotes de crédit des billets VAC I et VAC II de catégorie A-1 se maintiennent à « A (élevé) (sf) » et les cotes de crédit des billets VAC I et VAC II de catégorie A-2 demeurent inchangées à « A (sf) » et à « BBB (faible) (sf) ». Le 1<sup>er</sup> juin 2011, les cotes de crédit des billets VAC I de catégorie A-1 et des billets VAC II de catégorie A-1 et A-2 ont reçu la mention « sous surveillance avec implications positives ».

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2011, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets restructurés sont les taux d'actualisation observables, les cotes de crédit des billets et les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C. Par ailleurs, l'évaluation peut être assujettie à une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 juillet 2011 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 7 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 30 M\$ à 60 M\$;
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 25 M\$ à 40 M\$;
- une variation de 1 % de la prime de liquidité donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de 1 M\$ de la juste valeur;
- une variation de 10 % de la pondération utilisée dans la détermination du taux d'actualisation donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de 15 M\$ de la juste valeur;
- une variation de 10 % de la pondération attribuée entre le taux d'actualisation déterminé et les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C donnerait lieu à une diminution ou une augmentation de 18 M\$ de la juste valeur; et
- une variation de 1 % dans les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C se traduirait par une diminution ou une augmentation de 2 M\$ de la juste valeur.

L'évaluation de la juste valeur des billets restructurés des conduits VAC est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité des billets restructurés des conduits VAC qui ne transigent pas actuellement sur un marché actif, (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord, et (4) des modifications aux lois.

#### Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets restructurés des conduits VAC

Au 31 juillet 2011, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets restructurés des conduits VAC est de 51 M\$ (85 M\$ au 30 avril 2011 et 143 M\$ au 31 octobre 2010) et les provisions pour pertes sur créances sont de 32 M\$ (77 M\$ au 30 avril 2011 et 121 M\$ au 31 octobre 2010). La diminution de 45 M\$ constatée au cours du troisième trimestre de 2011 résulte du renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC pour un montant de 15 M\$, et des radiations de provisions pour pertes sur créances relatives aux billets restructurés des conduits VAC liés à des facilités de crédit repris par la Banque. Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2011		
	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit adossées aux billets reflète AI <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit adossées aux billets restructurés des conduits VAC <sup>(2)</sup>
<b>Biens affectés en garantie</b>			
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	188	-	159
Catégorie A-2	206	-	171
Catégorie B	24	-	18
Catégorie C	9	-	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	22	16	-
<b>Total VAC II</b>	<b>449</b>	<b>16</b>	<b>354</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	13	-	10
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	38	27	-
<b>Total VAC III</b>	<b>51</b>	<b>27</b>	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>43</b>	<b>364</b>

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2010		
	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit adossées aux billets reflète AI <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit adossées aux billets restructurés des conduits VAC <sup>(2)</sup>
<b>Biens affectés en garantie</b>			
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	302	-	244
Catégorie A-2	277	-	225
Catégorie B	50	-	41
Catégorie C	19	-	15
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	107	70	-
<b>Total VAC II</b>	<b>755</b>	<b>70</b>	<b>525</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	15	-	13
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	110	79	-
<b>Total VAC III</b>	<b>125</b>	<b>79</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>880</b>	<b>149</b>	<b>538</b>

- (1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.
- (2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

## Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 48 à 52 du Rapport annuel 2010. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2010. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se référer à la note 28 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2010 et pour les activités de titrisation, se référer à la note 11 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2010.

Au cours du troisième trimestre de 2011, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées par la Banque. Une nouvelle EDDV a été créée au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2011 et la Banque consolide l'EDDV puisqu'elle est le principal bénéficiaire. Pour plus de détails, se référer à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

## Information supplémentaire – Conseil sur la stabilité financière

Le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées en avril 2008 dans le rapport du Conseil sur la stabilité financière. Ces recommandations ont été émises afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions considérées plus risquées et portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 474 M\$ au 31 juillet 2011 (360 M\$ au 31 octobre 2010).

La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies dans le tableau qui suit.

### Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2011			
	Portefeuille de crédit <sup>(1)</sup>		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices, sociétés et autres	64	33	4 456	4 138
Tranches sur indices	-	-	826	864
Titres adossés à des créances avec flux groupés	-	-	19	19
<b>Swaps à rendement total</b>	<b>330</b>	<b>-</b>	<b>1 938</b>	<b>2 478</b>

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2010			
	Portefeuille de crédit <sup>(1)</sup>		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices, sociétés et autres	115	45	8 551	7 959
Tranches sur indices	-	-	990	1 000
Titres adossés à des créances avec flux groupés	-	-	30	30
<b>Swaps à rendement total</b>	<b>450</b>	<b>-</b>	<b>550</b>	<b>808</b>

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés œuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2011, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 907 M\$ (642 M\$ au 31 octobre 2010).

Les détails concernant les autres expositions sont fournis dans le tableau à la page suivante sur les structures d'accueil.

### Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des EDDV telles que définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2011			Au 31 octobre 2010		
	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
	Placements et autres actifs	Facilités de liquidité, de financement de marge inutilisées et autres		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité, de financement de marge inutilisées et autres	
<b>STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES</b>						
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants						
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible) <sup>(1)</sup>	103	s.o.	1 580	102	s.o.	1 615
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administrés par la Banque <sup>(2)</sup>	16	1 292	1 313	5	1 143	1 152
Billets restructurés des conduits VAC <sup>(3)</sup>	1 245	911	-	1 200	911	-
Fiducie de capital BNC <sup>(4)</sup>	2	s.o.	242	2	s.o.	224
Fonds d'investissement et placements privés <sup>(5)</sup>	144	s.o.	1 538	136	s.o.	1 531
	<b>1 510</b>		<b>4 673</b>	<b>1 445</b>		<b>4 522</b>
<b>STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES <sup>(6)</sup></b>						
EDDV						
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap) <sup>(7)</sup>	775	s.o.	916	836	s.o.	1 061
Obligations sécurisées <sup>(8)</sup>	1 667	s.o.	1 667	-	-	-
Fonds communs de placement <sup>(9)</sup>	258	s.o.	289	445	s.o.	647
Immeuble <sup>(10)</sup>	86	s.o.	86	86	s.o.	86
Placements privés <sup>(11)</sup>	21	s.o.	22	3	s.o.	24
Autre						
Fiducie d'actifs BNC <sup>(12)</sup>	600	s.o.	1 367	300	s.o.	1 067
	<b>3 407</b>		<b>4 347</b>	<b>1 670</b>		<b>2 885</b>
<b>Total</b>	<b>4 917</b>		<b>9 020</b>	<b>3 115</b>		<b>7 407</b>

s.o. Sans objet

- (1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- (2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des contrats de location automobile, des prêts automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 31 juillet 2011, la valeur nominale de la facilité de liquidité de style mondial engagée s'élève à 1 308 M\$ (1 148 M\$ au 31 octobre 2010), soit l'encours du montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit une facilité de rehaussement de crédit qui est limitée à certains éléments d'actifs pour une valeur nominale engagée de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2010). Le risque de perte maximal ne peut excéder le total du papier commercial en circulation. Au 31 juillet 2011, la Banque détient 16 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2010) de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs est limité à 1 292 M\$ au 31 juillet 2011 (1 143 M\$ au 31 octobre 2010).
- (3) Se référer à la section « Véhicules d'actifs cadres » aux pages 10 et 11 du Rapport de gestion. L'encours du montant total des billets restructurés des conduits VAC en circulation s'établit à 28 G\$ au 31 juillet 2011 (29 G\$ au 31 octobre 2010).
- (4) Se référer à la note 17 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2010.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- (6) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- (7) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- (8) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de quatre ans. Se référer à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.
- (9) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- (10) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (11) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation à laquelle ont été ajoutés des montants à recevoir.
- (12) Se référer à la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2010. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de trois ans.

## Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en gardant le cap sur une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires.

En octobre 2008, la Banque du Canada avait annoncé qu'elle autorisait temporairement les participants au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) à substituer leurs portefeuilles de prêts non hypothécaires libellés en dollars canadiens aux garanties constituées à des fins du STPGV. Au cours de l'exercice financier 2009, la Banque avait substitué son portefeuille de prêts non hypothécaires libellés en dollars canadiens consentis à des résidents canadiens aux garanties constituées à des fins du STPGV. Au cours des neuf premiers mois de 2011, la Banque a réduit de façon importante le montant de ce type d'actifs donnés en garantie qui se chiffre à 15,0 G\$ au 31 juillet 2011 (31,6 G\$ au 31 octobre 2010).

La Banque assure un contrôle de son exposition au risque de contreparties avec certaines entités en préconisant une approche de prudence générale en matière d'octroi de facilités de crédit. Plus de détails sont présentés dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2010 aux pages 61 à 71 ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers consolidés vérifiés, relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers, présentée dans le Rapport annuel 2010 aux pages 112 à 126.

Des informations sur la gestion des risques sont également présentées dans le tableau qui suit ainsi qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités relativement aux prêts.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle

(en millions de dollars)						Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010
	Montants utilisés <sup>(1)</sup>	Engagements inutilisés <sup>(2)</sup>	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(3)</sup>	Dérivés hors bourse <sup>(4)</sup>	Autres éléments hors bilan <sup>(5)</sup>	Total	Total
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	26 320	5 436	-	-	-	31 756	28 245
Prêts de détail renouvelables admissibles	2 529	2 687	-	-	-	5 216	5 217
Particuliers – autres	10 537	1 294	-	-	17	11 848	11 600
<b>Particuliers – total</b>	<b>39 386</b>	<b>9 417</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>48 820</b>	<b>45 062</b>
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	24 142	9 024	1 968	5	2 234	37 373	34 748
États souverains	13 732	2 771	9 973	96	53	26 625	21 954
Banques	3 516	50	33 985	592	344	38 487	42 579
<b>Autres que particuliers – total</b>	<b>41 390</b>	<b>11 845</b>	<b>45 926</b>	<b>693</b>	<b>2 631</b>	<b>102 485</b>	<b>99 281</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	-	-	-	7 561	-	7 561	7 141
<b>Titrisation</b>	1 252	-	-	-	2 202	3 454	3 293
<b>Total – Risque de crédit</b>	<b>82 028</b>	<b>21 262</b>	<b>45 926</b>	<b>8 254</b>	<b>4 850</b>	<b>162 320</b>	<b>154 777</b>
<b>Approche standardisée</b>	5 920	312	1 666	2 218	914	11 030	9 628
<b>Approche NI avancée</b>	76 108	20 950	44 260	6 036	3 936	151 290	145 149
<b>Total - Risque de crédit</b>	<b>82 028</b>	<b>21 262</b>	<b>45 926</b>	<b>8 254</b>	<b>4 850</b>	<b>162 320</b>	<b>154 777</b>

- (1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les titres de créances disponibles à la vente, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.
- (2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de lettres de crédit documentaire, exception faite des activités de banque d'affaires.
- (3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.
- (4) Correspondent aux contrats à terme de gré à gré et normalisés, aux swaps et aux options.
- (5) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et des actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Le risque de marché est indissociable de la participation aux activités des marchés financiers, notamment en ce qui touche les activités de négociation et d'investissement et à la gestion de l'actif et du passif. Le premier tableau ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ainsi que l'effet de corrélation. Le second tableau présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée, et exclut l'option de paiement anticipé implicite aux prêts hypothécaires à taux fixe.

#### VaR globale par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

Trimestre terminé le	31 juillet 2011				30 avril 2011
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(4,2)	(7,7)	(6,0)	(4,3)	(5,9)
Change	(0,1)	(1,0)	(0,6)	(0,1)	(0,5)
Actions	(2,2)	(4,1)	(2,6)	(2,2)	(2,8)
Contrats sur marchandises	(0,9)	(1,7)	(1,1)	(0,9)	(1,7)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	3,9	2,6	4,1
<b>VaR globale</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(7,7)</b>	<b>(6,4)</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(6,8)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.  
(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

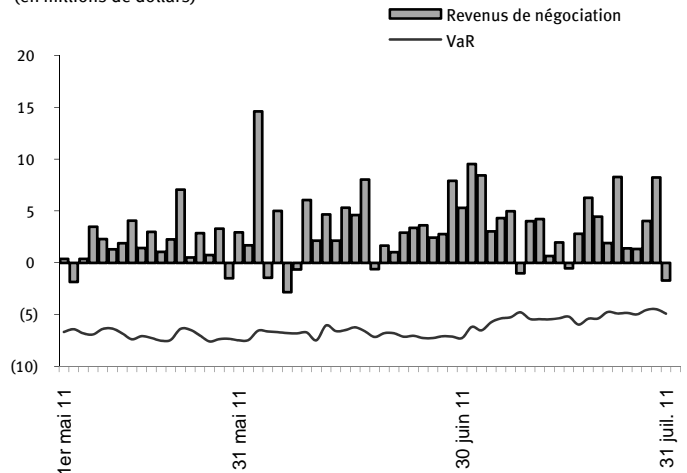
#### Sensibilité au taux d'intérêt - activités autres que de négociation (avant impôts) (en millions de dollars)

Au 31 juillet	2011	2010
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	33	24
Effet sur les capitaux propres	(81)	(114)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(40)	(33)
Effet sur les capitaux propres	56	110

#### Revenus de négociation quotidiens

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 86 % des jours au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011. En effet, 6 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2011  
(en millions de dollars)



#### Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se référer à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2010 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2010.

Au cours des neuf premiers mois de 2011, aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2010. Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la section suivante «Adoption future des Normes internationales d'information financière (IFRS)».

## Adoption future des Normes internationales d'information financière (IFRS)

La Banque adoptera les IFRS en date du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Elle présentera ses états financiers consolidés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012 selon les IFRS et présentera des données comparatives selon les IFRS pour l'exercice 2011, y compris un bilan d'ouverture consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Afin de se préparer à la conversion aux IFRS, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. La Banque a mis en œuvre un plan détaillé du projet, elle a évalué les ressources nécessaires à sa réalisation, et elle poursuit la formation du personnel, de la haute direction et des membres du conseil d'administration. À ce jour, le projet se déroule comme prévu et les activités liées à l'opérationnalisation de l'adoption future des IFRS sont en grande partie réalisées.

### Statut de projet

#### Gouvernance et constitution des équipes

Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et optimiser le processus décisionnel quant aux différents choix découlant de l'adoption future des IFRS. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées, et des experts-comptables additionnels se sont joints à l'équipe des Politiques comptables en place afin d'absorber le volume de travail généré par le changement majeur du référentiel comptable. Des ententes ont également été conclues avec certains conseillers et fournisseurs externes.

#### Cadre d'exécution et contrôle

L'équipe de projet présente régulièrement le statut du projet au comité exécutif et au comité directeur du projet, comités constitués des membres de la haute direction de tous les services concernés. Des comptes rendus sont également présentés au comité de vérification et de gestion des risques ainsi qu'au conseil d'administration de la Banque. En outre, l'équipe présente régulièrement un statut d'avancement du projet au Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF) et aux auditeurs externes de la Banque.

#### Connaissances techniques des normes IFRS

Les principaux écarts entre les IFRS en vigueur et les PCGR du Canada ont été identifiés. L'analyse détaillée des normes IFRS susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque a été réalisée. Des efforts ont été consacrés à cerner les différents cas de figures spécifiques à la Banque et les incidences des normes IFRS. Des séances de formation sont tenues de façon continue auprès du personnel des groupes de la Comptabilité financière et de Finance. D'autres séances de formation sont offertes au personnel lié au crédit et à la gestion des risques ainsi qu'auprès des directeurs de comptes, afin de les aider à bien comprendre l'impact de l'adoption des IFRS sur les modèles d'évaluation et les processus d'approbation de crédit de la Banque. Des séances d'information et de formation sont également données à l'intention de la direction, du conseil d'administration et du comité de gestion des risques et de vérification.

### Communication

La mise sur pied de plusieurs comités, dans le cadre de la gouvernance du projet, assure une communication suivie à tous les niveaux de gestion des groupes concernés par le projet. Les ateliers de travail organisés pour effectuer l'analyse des répercussions IFRS permettent la diffusion de l'information aux intervenants touchés par l'adoption des IFRS, tandis que la création d'un site Intranet sur les IFRS a permis de diffuser l'information à l'ensemble de l'entreprise. Enfin, la communication auprès des investisseurs est amorcée.

### Développements technologiques

La détermination des développements technologiques nécessaires à l'adoption des IFRS est terminée et aucun changement important n'est requis. Certains ajustements ont été apportés pour permettre la production des données financières pour l'exercice 2011 selon les PCGR du Canada pour publication, tout en produisant les données selon les normes IFRS qui serviront à des fins de comparaison à la publication des résultats de l'exercice 2012. Les développements requis pour cette période sont réalisés et opérationnels.

### Réalisation comptable

Au cours du quatrième trimestre de 2010, une version préliminaire des états financiers consolidés modèles, selon les IFRS comprenant les notes afférentes, a été déposée au comité directeur du projet. Ce modèle est travaillé de façon continue. Les processus et les outils requis pour dresser le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS ont été élaborés et approuvés par l'équipe de la gouvernance du projet d'implantation. Les activités requises au 1<sup>er</sup> novembre 2010 pour assurer l'adoption des IFRS avec succès ont été réalisées et les activités d'audit du bilan consolidé d'ouverture sont en cours. Les processus relatifs à la période de comptabilité en parallèle sont en place et opérationnels.

Les services de la Gouvernance financière et de la Vérification interne de la Banque accompagnent l'équipe responsable du projet tout au long des activités décrites précédemment. Ainsi, les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont revus au fur et à mesure.

### Activités commerciales

Certains clients de la Banque ont adopté ou adopteront les IFRS et ce changement pourrait avoir une incidence sur les clauses restrictives des contrats de prêts. La clause juridique relative aux états financiers fournis par les clients a été révisée pour tenir compte des IFRS et elle est maintenant incorporée aux conventions de crédit pour tout nouveau client, nouveau prêt, refinancement ou pour tout renouvellement de prêt.

En ce qui a trait aux autres répercussions possibles, la Banque répertorie les incidences de l'adoption des IFRS; celles-ci sont tenues en compte dans la gestion du capital réglementaire et elles sont tenues en compte dans l'établissement des prévisions financières.

### Première application des IFRS

L'adoption des IFRS exigera que la Banque suive les exigences de l'IFRS 1 intitulée *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), laquelle prescrit généralement qu'une entité doit appliquer de manière rétrospective toutes les normes IFRS au moment de la transition, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2010 pour la Banque. Dans le cas où une norme est appliquée de manière rétrospective, le bilan consolidé d'ouverture sera présenté comme si les normes IFRS avaient toujours été appliquées, et les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS seront reflétées dans les bénéfices non répartis d'ouverture selon les IFRS. Cependant, l'IFRS 1 prescrit aussi certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes IFRS, et accorde des exemptions facultatives à cette exigence à l'égard d'autres normes IFRS. Pour la Banque, les exemptions facultatives importantes sont les suivantes : i) avantages du personnel, ii) désignation d'instruments financiers, iii) écarts de conversion et iv) regroupements d'entreprises. L'application de certaines de ces exemptions aura une incidence également sur les bénéfices non répartis d'ouverture selon les IFRS, et pourrait avoir une incidence sur les résultats des périodes suivant la transition aux IFRS. Un sommaire des principales exemptions facultatives est présenté ci-après.

#### Avantages du personnel

En ce qui concerne les gains ou pertes actuariels liés aux avantages sociaux, deux options sont offertes à la Banque lors de l'adoption des normes IFRS : soit de comptabiliser tous les gains ou pertes non amortis en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010 dans les bénéfices non répartis, soit de calculer la charge depuis la mise en place des régimes de la Banque comme si la charge avait toujours été calculée selon les exigences de la norme IFRS sur les avantages du personnel. La Banque prévoit appliquer la première option, ce qui aurait pour impact de réduire les bénéfices non répartis. Pour plus de détails, se référer à la note 23 afférente aux états financiers consolidés du Rapport annuel 2010.

#### Désignation des instruments financiers

IFRS 1 offre la possibilité, à la date de transition, de désigner irrévocablement tout instrument financier détenu à des fins de négociation à condition que certains critères soient rencontrés à cette date. La Banque s'est prévaluée de cette option.

#### Écarts de conversion

IFRS 1 offre la possibilité d'imputer les écarts de conversion cumulatifs des devises aux bénéfices non répartis. La Banque prévoit appliquer cette exemption facultative, ce qui aurait pour effet de reclasser aux bénéfices non répartis les pertes de change non réalisées, déduction faite des opérations de couverture, présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat étendu* au 31 octobre 2010. Pour plus de détails, se référer à la page 91 du Rapport annuel 2010.

#### Regroupements d'entreprises

IFRS 1 offre la possibilité d'appliquer de façon prospective la norme portant sur les regroupements d'entreprises. La Banque prévoit appliquer cette exemption facultative pour ne pas retraiter les acquisitions d'entreprises conclues avant la date de transition.

En mars 2010, le BSIF a publié un préavis intitulé *Passage des entités fédérales aux Normes internationales d'information financière* (IFRS). Le BSIF offre aux banques la possibilité d'absorber progressivement, soit sur cinq trimestres, la plupart des incidences négatives que la conversion aux IFRS aura sur les bénéfices non répartis à des fins de calcul du capital réglementaire.

### Principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS

La Banque a déjà cerné les différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS en vigueur qui exigeront des ajustements au bilan d'ouverture et aux bénéfices non répartis au moment de la transition. Les normes actuelles susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque comprennent, entre autres, celles qui portent sur i) la décomptabilisation des instruments financiers, ii) la consolidation, iii) les avantages du personnel, iv) la dépréciation des valeurs mobilières disponibles à la vente, et v) les regroupements d'entreprises. Un sommaire de ces principales différences est présenté ci-après.

#### Décomptabilisation des instruments financiers

Les critères actuels de décomptabilisation des actifs financiers selon les IFRS diffèrent sensiblement de ceux retenus par les PCGR du Canada. Actuellement, et selon les PCGR du Canada, la Banque décomptabilise les actifs financiers selon un modèle fondé sur le contrôle et la forme juridique. Selon les IFRS, la décomptabilisation est soumise à des critères plus restrictifs, qui reposent en grande partie sur la notion de transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. En février 2011, le BSIF a publié un avis imposant l'application rétrospective des exigences de décomptabilisation aux transactions effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ainsi, la Banque appliquera les exigences relatives à la décomptabilisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, soit à la totalité des transactions en cours à la date de transition pour la Banque. Elle prévoit que plusieurs transferts d'actifs financiers qui étaient admissibles à la décomptabilisation selon les PCGR du Canada ne le seront plus selon les IFRS. Par exemple, la Banque ne prévoit pas que les prêts hypothécaires assurés titrisés dans le cadre du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) seront admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS. Ces prêts hypothécaires seront alors présentés au bilan consolidé d'ouverture IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010, ce qui aura pour effet d'augmenter le total des actifs et des passifs. De plus, étant donné que ces transactions représentent des opérations de financement, la Banque ne réalisera plus de gain de titrisation à la vente de ces prêts hypothécaires dans le cadre du programme OHC. À la transition, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis selon les IFRS reflètera l'incidence de la comptabilisation des transactions antérieures comme des opérations de financement plutôt que des opérations de vente. De plus, dans son préavis publié en mars 2010, le BSIF a précisé que ces prêts hypothécaires assurés, qui auront été titrisés avant le 31 mars 2010 dans le cadre du programme OHC, n'auront pas d'incidence sur le ratio de levier financier.

#### Consolidation

Les PCGR du Canada exigent la consolidation des entités à droits variables (EDDV) par leur principal bénéficiaire, c'est-à-dire celui qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. De plus, les PCGR du Canada prévoient une exemption à la consolidation des structures d'accueil désignées admissibles selon certaines conditions, alors que cette exemption est absente des IFRS. Selon les IFRS, la consolidation de ces entités, appelées entités *ad hoc*, est requise, basée sur l'application du principe de contrôle. La Banque pourrait devoir consolider de nouvelles entités *ad hoc* qui ne l'auront pas été avant la date de sa transition aux IFRS. La consolidation de ces nouvelles entités pourrait alors entraîner une hausse de l'actif et du passif et des participations sans contrôle au bilan consolidé de la Banque.

#### Avantages du personnel

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées qui couvrent la quasi-totalité des salariés. Selon les PCGR du Canada, le coût des services passés est amorti sur la durée moyenne du reste de la carrière active des salariés alors qu'en vertu des IFRS, le coût des services passés acquis est constaté immédiatement à l'état des résultats. Après la transition, la Banque devra choisir entre constater les écarts actuariels immédiatement à l'état consolidé des résultats ou à l'état consolidé du résultat étendu, ou continuer d'amortir l'écart actuariel selon la méthode du corridor (cette méthode est présentement utilisée conformément aux PCGR du Canada). Cependant en juin dernier, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) a publié des modifications visant l'IAS 19 intitulé *Avantages du personnel* et un des changements importants est l'élimination de la méthode du corridor. Ces modifications entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et l'application anticipée est permise.

#### Dépréciation – valeurs mobilières disponibles à la vente

Selon les IFRS, une baisse de valeur est constatée à l'état des résultats lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation. Selon les PCGR du Canada, une entité doit également évaluer s'il existe une indication objective de dépréciation. Par contre, contrairement aux IFRS, une perte de valeur est constatée seulement lorsqu'elle est considérée comme étant durable. Les pertes de valeurs seront constatées plus hâtivement selon les IFRS.

#### Regroupements d'entreprises

Il existe plusieurs différences entre les IFRS et les PCGR du Canada relativement à la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Les principaux éléments qui sont touchés sont entre autres : les frais connexes à l'acquisition et les coûts de restructuration, les participations sans contrôle, la contrepartie conditionnelle, et l'évaluation de la contrepartie payée en actions. Selon les PCGR du Canada, les frais connexes à l'acquisition et certains coûts de restructuration sont capitalisés dans l'écart d'acquisition tandis que selon les IFRS, ces coûts sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, lors d'un regroupement d'entreprises, la participation sans contrôle est calculée sur la base de la valeur comptable de la société acquise et la contrepartie conditionnelle est comptabilisée seulement dans certaines circonstances, alors que les IFRS requièrent que ces deux derniers éléments soient évalués à la juste valeur au moment du regroupement d'entreprises. Selon les PCGR du Canada, les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours sur une durée raisonnable de quelques jours avant et après la date d'annonce de l'acquisition, tandis que selon les IFRS les actions émises sont évaluées à leur cours à la date de prise de contrôle. Ces différences auront une incidence sur la répartition du prix d'acquisition et sur le montant de l'écart d'acquisition qui sera comptabilisé au bilan consolidé.

#### **Faits nouveaux en matière d'IFRS et de réglementation**

L'IASB continue de proposer des changements aux IFRS. Au cours des exercices 2010 et 2011, l'IASB a publié plusieurs nouvelles normes importantes, notamment IFRS 9 portant sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, IFRS 10 portant sur la consolidation et une version modifiée de plusieurs normes existantes dont IAS 19 portant sur les avantages du personnel. L'adoption de ces changements ne sera obligatoire qu'après la date de transition. De plus, d'autres normes clés sont en révision, notamment la dépréciation d'actifs financiers, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et passifs financiers. Il est probable que ces changements ne seront obligatoires pour la Banque qu'après la date de transition. La Banque suit de près l'évolution de ces normes ainsi que les règlements du BSIF, et elle ajuste son plan de projet en conséquence.

Ainsi, les normes en vigueur au moment de la transition, le contexte économique qui prévaudra à cette date, les soldes inscrits au bilan consolidé à cette date et les choix non encore arrêtés en matière de politiques comptables, sont autant de facteurs qui influenceront l'incidence qu'auront les IFRS pour la Banque. Dans les périodes précédant le premier exercice au cours duquel seront appliquées les IFRS, les effets de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés de la Banque seront divulgués au fur et à mesure qu'ils seront connus.

#### **Divulgation sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du troisième trimestre de 2011, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

## Capital

La Banque utilise l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standardisée et pour ce qui est du risque de marché, elle continue d'utiliser les modèles et l'approche standardisée conformément à l'Accord de Bâle II. Plus de détails sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2010 aux pages 58 à 60. De nouvelles normes des fonds propres de Bâle III entreront en vigueur graduellement du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Banque prévoit être en mesure d'effectuer la transition vers la conformité à ces nouvelles normes sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire compris dans les instruments des fonds propres visés. Au 31 juillet 2011, le ratio des fonds propres « Core Tier 1 » selon Bâle III pro forma est de 8,0 %.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II, sont respectivement de 13,9 % et de 17,2 % au 31 juillet 2011, par rapport à 14,0 % et 17,5 % au 31 octobre 2010. Les ratios des fonds propres demeurent relativement stables. La hausse du bénéfice net, déduction faite des dividendes, et l'émission d'actions ordinaires liée à l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. ont été compensées par l'augmentation de l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition et par les rachats d'actions privilégiées et d'actions ordinaires à des fins d'annulation.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle II, a diminué et se chiffre à 48,9 G\$ au 31 juillet 2011 alors qu'il s'établissait à 49,8 G\$ au 31 octobre 2010.

### Adéquation des fonds propres selon Bâle II

(en millions de dollars)		Au 31 juillet 2011			Au 31 octobre 2010
		Actif pondéré			Actif pondéré
	Risque de défaillance <sup>(1)</sup>	Approche standardisée <sup>(2)</sup>	Approche NI avancée	Autres	Total
<b>Risque de crédit</b>					
<b>Prêts - particuliers</b>					
Hypothèques résidentielles	31 756	135	2 548	2 683	2 256
Crédits rotatifs admissibles	5 216	-	1 176	1 176	1 123
Particuliers – autres	11 848	896	4 789	5 685	5 297
<b>Prêts - autres que particuliers</b>					
Entreprises	37 373	3 473	16 024	19 497	20 608
États souverains	26 625	-	503	503	366
Banques	38 487	115	1 595	1 710	1 889
<b>Titres du portefeuille bancaire <sup>(3)</sup></b>	<b>903</b>	<b>-</b>	<b>903</b>	<b>903</b>	<b>1 389</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	<b>7 561</b>	<b>90</b>	<b>1 458</b>	<b>1 548</b>	<b>1 994</b>
<b>Titrisation</b>	<b>3 454</b>	<b>-</b>	<b>546</b>	<b>546</b>	<b>526</b>
<b>Facteur scalaire réglementaire</b>	<b>163 223</b>	<b>4 709</b>	<b>29 542</b>	<b>34 251</b>	<b>35 448</b>
<b>Autres actifs</b>			<b>1 773</b>	<b>1 773</b>	<b>1 870</b>
<b>Total - Risque de crédit</b>	<b>163 223</b>	<b>4 709</b>	<b>31 315</b>	<b>2 816</b>	<b>2 816</b>
<b>Risque de marché</b>					<b>2 816</b>
<b>Risque opérationnel</b>					<b>2 816</b>
<b>Total de l'actif ajusté en fonction des risques</b>	<b>163 223</b>	<b>13 990</b>	<b>32 137</b>	<b>2 816</b>	<b>48 943</b>
<b>Ratio des fonds propres - catégorie 1</b>					<b>13,9 %</b>
<b>Ratio des fonds propres - total</b>					<b>17,2 %</b>
					<b>14,0 %</b>
					<b>17,5 %</b>

(1) Le risque de défaillance se rapporte au risque brut prévu en cas de défaillance d'un débiteur. Ce montant est présenté déduction faite de toute provision spécifique ou de radiation partielle et ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.

(2) L'actif pondéré selon l'approche standardisée tient compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et des garanties détenues.

(3) Tous les titres détenus au 31 octobre 2009 dans le portefeuille bancaire bénéficient d'une clause de droit acquis selon Bâle II et sont donc assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 % jusqu'à la fin de 2017.

## Dividendes

Le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2011 aux actionnaires inscrits le 22 septembre 2011.

## DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

## Données trimestrielles

(non auditées) (en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2011			2010				2009	2010	2009
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 103</b>	1 146	1 153	1 098	1 057	1 055	1 079	1 092	4 289	4 131
<b>Bénéfice net</b>	<b>312</b>	295	312	287	271	261	215	241	1 034	854
<b>Bénéfice par action ordinaire (\$)</b>										
de base	<b>1,86</b>	1,50	1,82	1,67	1,57	1,51	1,23	1,40	5,99	4,96
dilué	<b>1,84</b>	1,48	1,80	1,66	1,56	1,50	1,22	1,39	5,94	4,94
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,71</b>	0,66	0,66	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	2,48	2,48
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)</b>	<b>18,7</b>	15,9	19,0	18,0	17,7	18,0	14,3	16,7	17,0	15,6
<b>Actif total</b>	<b>153 314</b>	154 944	152 509	145 302	146 333	150 705	134 321	132 138		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>162</b>	173	194	162	176	246	259	223		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>40,23</b>	38,85	38,50	37,59	36,01	34,48	34,63	33,43		
Cours de l'action										
haut	<b>81,44</b>	80,56	71,49	67,87	62,69	64,01	64,62	62,08		
bas	<b>74,05</b>	69,99	64,86	55,53	54,45	56,62	56,51	56,00		

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audités)

Bilans consolidés	22
États consolidés des résultats	23
États consolidés du résultat étendu	24
États consolidés de la variation des capitaux propres	25
États consolidés des flux de trésorerie	26
Notes afférentes aux états financiers consolidés	27

## BILANS CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions de dollars)

	Au 31 juillet 2011	Au 30 avril 2011	Au 31 octobre 2010	Au 31 juillet 2010
<b>ACTIF</b>				
<b>Encaisse</b>	<b>288</b>	275	261	272
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>2 239</b>	2 520	2 013	2 586
<b>Valeurs mobilières (notes 2 et 6)</b>				
Disponibles à la vente	14 890	16 552	10 997	10 149
Détenues à des fins de négociation	41 593	44 560	43 271	41 892
	<b>56 483</b>	61 112	54 268	52 041
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>10 857</b>	10 374	10 878	15 192
<b>Prêts (notes 6, 7, 8 et 9)</b>				
Hypothécaires résidentiels	17 207	16 395	15 806	15 784
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	22 154	21 328	20 549	20 039
Aux entreprises et aux administrations publiques	23 130	22 995	21 469	21 275
	<b>62 491</b>	60 718	57 824	57 098
Provisions pour pertes sur créances	(560)	(605)	(636)	(655)
	<b>61 931</b>	60 113	57 188	56 443
<b>Autres actifs</b>				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 125	6 192	5 946	5 984
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 900	7 729	8 120	6 981
Immobilisations corporelles	369	368	381	379
Écarts d'acquisition	999	744	744	744
Actifs incorporels	523	514	480	459
Créances de clients, de négociants et de courtiers	2 828	2 767	2 909	3 082
Actifs divers	2 772	2 236	2 114	2 170
	<b>21 516</b>	20 550	20 694	19 799
	<b>153 314</b>	154 944	145 302	146 333
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers	35 347	35 111	34 112	34 072
Entreprises et administrations publiques (note 9)	45 616	44 418	41 985	38 760
Institutions de dépôts	4 428	7 628	5 463	8 569
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225	225
	<b>85 616</b>	87 382	81 785	81 626
<b>Autres passifs</b>				
Acceptations	6 125	6 192	5 946	5 984
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	19 423	18 156	18 292	19 265
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	13 182	15 492	12 513	13 876
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 615	6 823	6 631	6 182
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	2 362	2 745	3 131	3 393
Passifs divers	9 766	8 164	6 564	6 087
	<b>57 473</b>	57 572	53 077	54 787
<b>Débitures subordonnées (note 11)</b>	<b>1 989</b>	1 974	2 033	2 019
<b>Participations sans contrôle (note 12)</b>	<b>945</b>	932	1 199	966
<b>Capitaux propres (notes 13 et 15)</b>				
Actions privilégiées (note 13)	762	762	1 089	1 089
Actions ordinaires (note 13)	2 036	1 881	1 804	1 784
Surplus d'apport	52	49	66	59
Bénéfices non répartis	4 304	4 311	4 081	3 912
Autres éléments cumulés du résultat étendu	137	81	168	91
	<b>7 291</b>	7 084	7 208	6 935
	<b>153 314</b>	154 944	145 302	146 333

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
(non audités) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
<b>Revenus d'intérêts</b>					
Prêts	580	557	488	1 709	1 382
Valeurs mobilières disponibles à la vente	78	71	55	213	175
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	175	190	186	587	523
Dépôts auprès d'institutions financières	4	7	1	11	3
	<b>837</b>	<b>825</b>	<b>730</b>	<b>2 520</b>	<b>2 083</b>
<b>Frais d'intérêts</b>					
Dépôts	205	206	134	602	412
Débitures subordonnées	23	23	26	69	74
Divers	137	126	68	387	171
	<b>365</b>	<b>355</b>	<b>228</b>	<b>1 058</b>	<b>657</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>472</b>	<b>470</b>	<b>502</b>	<b>1 462</b>	<b>1 426</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	76	89	72	237	203
Commissions de courtage en valeurs mobilières	71	85	70	238	226
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	57	57	58	170	170
Revenus (pertes) de négociation (note 5)	(15)	28	(84)	17	(66)
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	26	22	31	75	105
Commissions sur cartes de crédit	10	10	16	28	36
Commissions sur prêts	48	37	48	123	128
Revenus d'assurances	31	33	32	96	91
Revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie	43	39	37	121	108
Revenus de titrisation (note 8)	74	69	68	220	196
Revenus de change	24	31	27	78	76
Services fiduciaires et fonds communs de placement	107	104	92	314	275
Divers	79	72	88	223	217
	<b>631</b>	<b>676</b>	<b>555</b>	<b>1 940</b>	<b>1 765</b>
<b>Revenu total</b>	<b>1 103</b>	<b>1 146</b>	<b>1 057</b>	<b>3 402</b>	<b>3 191</b>
<b>Dotations aux pertes sur créances</b>	<b>11</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>83</b>	<b>107</b>
	<b>1 092</b>	<b>1 113</b>	<b>1 029</b>	<b>3 319</b>	<b>3 084</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et avantages sociaux	428	430	404	1 289	1 196
Frais d'occupation	45	48	46	137	136
Technologie	87	94	88	274	280
Communications	19	19	18	57	53
Honoraires professionnels	55	51	48	153	151
Divers	84	80	80	236	287
	<b>718</b>	<b>722</b>	<b>684</b>	<b>2 146</b>	<b>2 103</b>
<b>Bénéfice avant charge d'impôts et participations sans contrôle</b>	<b>374</b>	<b>391</b>	<b>345</b>	<b>1 173</b>	<b>981</b>
Charge d'impôts	53	85	64	210	193
	<b>321</b>	<b>306</b>	<b>281</b>	<b>963</b>	<b>788</b>
Participations sans contrôle	9	11	10	44	41
<b>Bénéfice net</b>	<b>312</b>	<b>295</b>	<b>271</b>	<b>919</b>	<b>747</b>
Dividendes sur actions privilégiées	10	16	16	42	48
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation (note 13)	-	34	-	34	-
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>302</b>	<b>245</b>	<b>255</b>	<b>843</b>	<b>699</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>					
Moyen - de base	162 164	163 414	162 133	162 868	161 947
Moyen - dilué	164 242	165 394	163 259	164 755	163 197
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 17)</b>					
de base	1,86	1,50	1,57	5,18	4,32
dilué	1,84	1,48	1,56	5,12	4,28
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,71</b>	<b>0,66</b>	<b>0,62</b>	<b>2,03</b>	<b>1,86</b>

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non audités) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
<b>Bénéfice net</b>	<b>312</b>	295	271	<b>919</b>	747
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	13	(92)	(1)	(89)	(125)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	-	-	-	-	1
Incidence de la couverture des gains (pertes) nets de change sur conversion	(12)	71	(10)	82	94
Reclassement dans les résultats nets de l'incidence de la couverture des (gains) pertes de change sur conversion	-	-	-	-	(2)
<b>Variation nette des gains (pertes) de change sur conversion non réalisés, déduction faite des opérations de couverture</b>	<b>1</b>	(21)	(11)	<b>(7)</b>	(32)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	28	22	31	119	107
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(20)	(14)	(43)	(86)	(102)
<b>Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur</b>	<b>8</b>	8	(12)	<b>33</b>	5
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	53	(17)	106	(36)	21
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(6)	(8)	6	(21)	1
<b>Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie</b>	<b>47</b>	(25)	112	<b>(57)</b>	22
<b>Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>56</b>	(38)	89	<b>(31)</b>	(5)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>368</b>	257	360	<b>888</b>	742

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES - AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non audités) (en millions de dollars)

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	4	(19)	2	(14)	(4)
Incidence de la couverture des gains (pertes) nets de change sur conversion	(4)	22	(5)	26	27
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	12	9	13	48	46
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(8)	(6)	(19)	(34)	(44)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	20	(7)	45	(16)	8
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(3)	(2)	2	(8)	1
<b>Total de la charge (économie) d'impôts</b>	<b>21</b>	(3)	38	<b>2</b>	34

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(non audités) (en millions de dollars)

Neuf mois terminés le 31 juillet	2011	2010
<b>Actions privilégiées au début</b>	<b>1 089</b>	1 089
Rachat d'actions privilégiées, séries 21, 24 et 26, à des fins d'annulation (note 13)	(327)	-
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>762</b>	1 089
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>1 804</b>	1 729
Émissions d'actions ordinaires	-	29
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	114	24
Régime d'options d'achat d'actions	171	-
Acquisition de Wellington West Holdings Inc. (note 19)	(2)	2
Autres	(51)	-
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 13)	(51)	-
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>2 036</b>	1 784
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>66</b>	48
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 15)	11	9
Options d'achat d'actions levées	(17)	(4)
Autres	(8)	6
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>52</b>	59
<b>Bénéfices non répartis au début</b>	<b>4 081</b>	3 515
Bénéfice net	919	747
Dividendes (note 13)	-	-
actions privilégiées	(42)	(48)
actions ordinaires	(331)	(302)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 13)	(289)	-
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation (note 13)	(34)	-
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>4 304</b>	3 912
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts</b>	<b>168</b>	96
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(7)	(32)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	33	5
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(57)	22
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts</b>	<b>137</b>	91
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 291</b>	6 935

## BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS

(non audités) (en millions de dollars)

Au 31 juillet	2011	2010
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>4 304</b>	3 912
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>(140)</b>	(132)
Gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(140)	(132)
Gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	126	37
Gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	151	186
	137	91
<b>Total</b>	<b>4 441</b>	4 003

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	312	271	919	747
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	11	28	83	107
Amortissement des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	32	30	95	91
Impôts futurs	(1)	10	(13)	(36)
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	-	1	(2)	(2)
Gains sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(29)	(34)	(99)	(110)
Charges pour baisses de valeur durables	3	3	24	5
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(60)	(55)	(178)	(160)
Charge au titre des options d'achat d'actions	4	3	11	9
Variation des intérêts à payer	(74)	(163)	13	(164)
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	43	119	(8)	45
Variation des impôts à payer	(13)	60	(20)	(78)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	(443)	533	285	739
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	2 967	8 179	1 678	(4 940)
Variation des créances de clients, de négociants et de courtiers	(61)	654	81	(504)
Variation des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	(383)	(266)	(769)	376
Variation des autres éléments	1 044	186	2 687	(237)
	<b>3 352</b>	<b>9 559</b>	<b>4 787</b>	<b>(4 112)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation des dépôts	(1 766)	(2 020)	3 831	6 456
Émissions d'actions ordinaires	17	1	95	51
Rachat d'actions ordinaires	(228)	-	(340)	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(361)	-
Rachat de débetures subordonnées	-	-	(10)	-
Dividendes versés sur actions ordinaires	(1)	(101)	(317)	(330)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(16)	(16)	(48)	(48)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	1 267	1 226	1 131	6 044
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	(2 310)	(4 853)	669	1 140
Variation des autres éléments	175	201	(206)	(45)
	<b>(2 862)</b>	<b>(5 562)</b>	<b>4 444</b>	<b>13 268</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition de Wellington West Holdings Inc. (note 19)	(105)	-	(105)	-
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	63	(26)	(67)	(259)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(3 051)	(2 059)	(7 916)	(7 057)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	1 222	1 505	3 090	3 594
Échéance d'actifs titrisés	-	-	-	(450)
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 530)	(3 429)	(16 259)	(15 911)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	3 178	7 268	12 274	18 995
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	(483)	(8 551)	21	(7 555)
Variation nette d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(24)	(54)	(107)	(170)
	<b>(730)</b>	<b>(5 346)</b>	<b>(9 069)</b>	<b>(8 813)</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>28</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(227)</b>	<b>(1 346)</b>	<b>164</b>	<b>371</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 422	3 887	2 031	2 170
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 195	2 541	2 195	2 541
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Encaisse	288	272	288	272
Dépôts auprès d'institutions financières	2 239	2 586	2 239	2 586
Moins : montant donné en nantissement	(310)	(317)	(310)	(317)
Moins : montant sous écrou (note 19)	(22)	-	(22)	-
	<b>2 195</b>	<b>2 541</b>	<b>2 195</b>	<b>2 541</b>
<b>Informations supplémentaires</b>				
Intérêts payés	439	391	1 045	821
Impôts payés sur les bénéfices	87	32	244	342

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non auditées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2011.

## NOTE 1

## PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2010. En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non audités doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 figurant aux pages 85 à 168 du Rapport annuel 2010. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## NOTE 2

## VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE

	Au 31 juillet 2011			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	9 826	222	(109)	9 939
Les provinces	2 393	287	(141)	2 539
Les municipalités et les commissions scolaires	256	40	(20)	276
Le Trésor américain et autres organismes américains	340	-	-	340
Autres titres de créances	838	76	(14)	900
Titres de participation	892	61	(57)	896
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>14 545</b>	<b>686</b>	<b>(341)</b>	<b>14 890</b>

	Au 31 octobre 2010			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	5 782	100	-	5 882
Les provinces	2 420	138	(1)	2 557
Les municipalités et les commissions scolaires	316	22	-	338
Le Trésor américain et autres organismes américains	381	-	-	381
Autres titres de créances	825	24	(4)	845
Titres de participation	975	66	(47)	994
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>10 699</b>	<b>350</b>	<b>(52)</b>	<b>10 997</b>

**Pertes brutes non réalisées**

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont évaluées périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante pour que survienne la remontée prévue de la juste valeur. Au 31 juillet 2011, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées, comptabilisées aux *Autres éléments du résultat étendu*, sont temporaires.

**Pertes de valeur comptabilisées**

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, un montant de 3 M\$ (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010), au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente que la Banque a considérées comme durables, a été comptabilisé dans les *Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

**Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût**

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Au 31 juillet 2011, les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 294 M\$ (379 M\$ au 31 octobre 2010). Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût représente un gain non réalisé de 34 M\$ au 31 juillet 2011 (13 M\$ au 31 octobre 2010).

## NOTE 3

## VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant :

	Au 31 juillet 2011						
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Encaisse</b>	288	-	-	-	-	-	-
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	2 239	-	-	-
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	-	-	14 890	-	-	-	-
Détenues à des fins de négociation	40 429	1 164	-	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	-	-	-	10 857	-	-	-
<b>Prêts</b>	-	7	-	61 924 <sup>(1)</sup>	-	-	-
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	6 125	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 223	-	-	-	-	360	317
Créances de clients, de négociants et de courtiers	-	-	-	2 828	-	-	-
Actifs divers	-	-	-	360	-	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>47 940</b>	<b>1 171</b>	<b>14 890</b>	<b>84 333</b>	<b>-</b>	<b>360</b>	<b>317</b>
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	-	-	-	-	35 347	-	-
Entreprises et administrations publiques	-	594	-	-	45 022 <sup>(1)</sup>	-	-
Institutions de dépôts	-	-	-	-	4 428	-	-
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	-	-	-	-	225	-	-
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	-	-	-	-	6 125	-	-
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	19 423	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	13 182	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 409	-	-	-	-	23	183
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	-	-	-	-	2 362	-	-
Passifs divers	-	-	-	-	7 864	-	-
<b>Débitures subordonnées</b>	-	-	-	-	1 989	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>25 832</b>	<b>594</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>116 544</b>	<b>23</b>	<b>183</b>

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non auditées) (en millions de dollars)

## NOTE 3 VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE (SUITE)

	Au 31 octobre 2010						
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Encaisse</b>	261	-	-	-	-	-	-
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	2 013	-	-	-
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	-	-	10 997	-	-	-	-
Détenues à des fins de négociation	42 124	1 147	-	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	-	84	-	10 794	-	-	-
<b>Prêts</b>	-	-	-	57 188 <sup>(1)</sup>	-	-	-
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	5 946	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 309	-	-	-	-	472	339
Créances de clients, de négociants et de courtiers	-	-	-	2 909	-	-	-
Actifs divers	-	-	-	352	-	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>49 694</b>	<b>1 231</b>	<b>10 997</b>	<b>79 202</b>	<b>-</b>	<b>472</b>	<b>339</b>
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	-	-	-	-	34 112	-	-
Entreprises et administrations publiques	-	627	-	-	41 358 <sup>(1)</sup>	-	-
Institutions de dépôts	-	-	-	-	5 463	-	-
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	-	-	-	-	225	-	-
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	-	-	-	-	5 946	-	-
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 292	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	12 513	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 418	-	-	-	-	19	194
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	-	-	-	-	3 131	-	-
Passifs divers	-	-	-	-	4 992	-	-
<b>Débitures subordonnées</b>	-	-	-	-	2 033	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>24 710</b>	<b>627</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>109 773</b>	<b>19</b>	<b>194</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non auditées) (en millions de dollars)

## NOTE 4

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite à la note 4 afférente aux états financiers consolidés du Rapport annuel 2010. Pour le troisième trimestre de 2011 et pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2011, il n'y a eu aucun transfert significatif d'instruments financiers entre les niveaux.

				Au 31 juillet 2011
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Encaisse</b>	288	-	-	288
<b>Valeurs mobilières</b>				
Disponibles à la vente	2 568	11 904	124	14 596
Détenues à des fins de négociation	23 011	17 329	1 253	41 593
<b>Prêts</b>	-	-	(21)	(21)
<b>Autres actifs</b>				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	259	7 598	43	7 900
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>26 126</b>	<b>36 831</b>	<b>1 399</b>	<b>64 356</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
Entreprises et administrations publiques	-	703	6	709
<b>Autres passifs</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 622	7 801	-	19 423
Juste valeur des instruments financiers dérivés	268	6 326	21	6 615
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>11 890</b>	<b>14 830</b>	<b>27</b>	<b>26 747</b>

				Au 31 octobre 2010
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Encaisse</b>	261	-	-	261
<b>Valeurs mobilières</b>				
Disponibles à la vente	1 363	9 162	93	10 618
Détenues à des fins de négociation	28 618	13 368	1 285	43 271
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu des conventions de revente</b>	-	84	-	84
<b>Prêts</b>	-	-	(110)	(110)
<b>Autres actifs</b>				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	243	7 829	48	8 120
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>30 485</b>	<b>30 443</b>	<b>1 316</b>	<b>62 244</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
Entreprises et administrations publiques	-	771	38	809
<b>Autres passifs</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 675	5 617	-	18 292
Juste valeur des instruments financiers dérivés	302	6 315	14	6 631
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>12 977</b>	<b>12 703</b>	<b>52</b>	<b>25 732</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non auditées) (en millions de dollars)

## NOTE 5

## REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus liés aux activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* ainsi que l'incidence des participations sans contrôle. Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation. L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Revenu net d'intérêts	74	64	117	231	332
Revenus autres que d'intérêts	(15)	28	(84)	17	(66)
Participations sans contrôle	6	4	6	1	6
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>96</b>	<b>39</b>	<b>249</b>	<b>272</b>

## NOTE 6

## VÉHICULES D'ACTIFS CADRES

Au 31 juillet 2011, la valeur nominale des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) détenus par la Banque s'établit à 1 994 M\$ (1 926 M\$ au 31 octobre 2010), dont un montant de 1 686 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 308 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 664 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 262 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2010). L'augmentation de la valeur nominale des billets restructurés des conduits VAC au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 est principalement attribuable aux billets restructurés repris des clients ayant des facilités de crédit adossées à ces billets, atténuée par des remboursements de capital et certaines radiations.

La valeur nominale des billets restructurés des conduits VAC détenus par la Banque se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010
<b>VAC I</b>		
Catégorie A-1	599	601
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	33	44
<b>Total VAC I</b>	<b>1 318</b>	<b>1 331</b>
<b>VAC II</b>		
Catégorie A-1	114	106
Catégorie A-2	96	87
Catégorie B	20	18
Catégorie C	8	7
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	26	12
<b>Total VAC II</b>	<b>264</b>	<b>230</b>
<b>VAC III</b>		
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	42	53
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	218	171
<b>Total VAC III</b>	<b>260</b>	<b>224</b>
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	152	141
<b>Total</b>	<b>1 994</b>	<b>1 926</b>

La Banque s'est engagée à contribuer à une facilité de financement de marge relative aux conduits VAC pour un montant de 911 M\$ en vue de financer les éventuels appels de marge. Au 31 juillet 2011, aucun montant n'a été avancé par la Banque.

NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)

**Établissement de la juste valeur**

La valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 juillet 2011, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 161 M\$, et 84 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 53 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2010). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur, et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La Banque a repris des billets restructurés des conduits VAC liés à des facilités de crédit pour une juste valeur de 6 M\$ au cours du troisième trimestre de 2011.

La valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC détenus par la Banque se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010
VAC I et VAC II	1 127	1 118
VAC III	76	44
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	42	38
Valeur comptable des billets	1 245	1 200
Facilité de financement de marge	(49)	(55)
<b>Total</b>	<b>1 196</b>	<b>1 145</b>

Pour établir la juste valeur des billets restructurés des conduits VAC, la Banque a utilisé la même méthodologie qu'au 31 octobre 2010, ajustée pour tenir compte des cotations de courtiers et des conditions de marché des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C. Pour plus de détails, se référer à la note 9 afférente aux états financiers consolidés vérifiés du Rapport annuel 2010. Comme la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au 31 juillet 2011. Les cotes de crédit des billets VAC I et VAC II de catégorie A-1 se maintiennent à « A (élevé) (sf) » et les cotes de crédit des billets VAC I et VAC II de catégorie A-2 demeurent inchangées à « A (sf) » et à « BBB (faible) (sf) ». Le 1<sup>er</sup> juin 2011, les cotes de crédit des billets VAC I de catégorie A-1 et des billets VAC II de catégorie A-1 et A-2 ont reçu la mention « sous surveillance avec implications positives ».

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2011, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets restructurés sont les taux d'actualisation observables, les cotes de crédit des billets et les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C. Par ailleurs, l'évaluation peut être assujettie à une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 juillet 2011 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 7 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 30 M\$ à 60 M\$;
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 25 M\$ à 40 M\$;
- une variation de 1 % de la prime de liquidité donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de 1 M\$ de la juste valeur;
- une variation de 10 % de la pondération utilisée dans la détermination du taux d'actualisation donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de 15 M\$ de la juste valeur;
- une variation de 10 % de la pondération attribuée entre le taux d'actualisation déterminé et les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C donnerait lieu à une diminution ou une augmentation de 18 M\$ de la juste valeur; et
- une variation de 1 % dans les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C se traduirait par une diminution ou une augmentation de 2 M\$ de la juste valeur.

L'évaluation de la juste valeur des billets restructurés des conduits VAC est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité des billets restructurés des conduits VAC qui ne transigent pas actuellement sur un marché actif, (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord, et (4) des modifications aux lois.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non auditées) (en millions de dollars)

## NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)

## Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets restructurés des conduits VAC

Au 31 juillet 2011, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets restructurés des conduits VAC est de 51 M\$ (85 M\$ au 30 avril 2011 et 143 M\$ au 31 octobre 2010) et les provisions pour pertes sur créances sont de 32 M\$ (77 M\$ au 30 avril 2011 et 121 M\$ au 31 octobre 2010). La diminution de 45 M\$ constatée au cours du troisième trimestre de 2011 résulte du renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC pour un montant de 15 M\$, et des radiations de provisions pour pertes sur créances relatives aux billets restructurés des conduits VAC liés à des facilités de crédit repris par la Banque. Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

		Au 31 juillet 2011	
	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit adossées aux billets reflets AI <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit adossées aux billets restructurés des conduits VAC <sup>(2)</sup>
<b>Biens affectés en garantie</b>			
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	188	-	159
Catégorie A-2	206	-	171
Catégorie B	24	-	18
Catégorie C	9	-	6
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	22	16	-
<b>Total VAC II</b>	<b>449</b>	<b>16</b>	<b>354</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflets pour les actifs traditionnels (AT)	13	-	10
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	38	27	-
<b>Total VAC III</b>	<b>51</b>	<b>27</b>	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>43</b>	<b>364</b>

		Au 31 octobre 2010	
	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit adossées aux billets reflets AI <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit adossées aux billets restructurés des conduits VAC <sup>(2)</sup>
<b>Biens affectés en garantie</b>			
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	302	-	244
Catégorie A-2	277	-	225
Catégorie B	50	-	41
Catégorie C	19	-	15
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	107	70	-
<b>Total VAC II</b>	<b>755</b>	<b>70</b>	<b>525</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflets pour les actifs traditionnels (AT)	15	-	13
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	110	79	-
<b>Total VAC III</b>	<b>125</b>	<b>79</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>880</b>	<b>149</b>	<b>538</b>

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

## NOTE 7

### PRÊTS

#### QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

	Au 31 juillet 2011			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Total
Ni en souffrance ni douteux <sup>(2)</sup>	16 987	21 877	22 614	61 478
En souffrance mais non douteux <sup>(2)</sup>	185	231	215	631
Douteux	35	46	301	382
	17 207	22 154	23 130	62 491
Moins : provisions spécifiques	4	22	194	220
<b>Sous-total</b>	<b>17 203</b>	<b>22 132</b>	<b>22 936</b>	<b>62 271</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				340
<b>Total</b>				<b>61 931</b>

	Au 31 octobre 2010			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Total
Ni en souffrance ni douteux <sup>(2)</sup>	15 613	20 243	20 955	56 811
En souffrance mais non douteux <sup>(2)</sup>	164	258	222	644
Douteux	29	48	292	369
	15 806	20 549	21 469	57 824
Moins : provisions spécifiques	4	25	178	207
<b>Sous-total</b>	<b>15 802</b>	<b>20 524</b>	<b>21 291</b>	<b>57 617</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				429
<b>Total</b>				<b>57 188</b>

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC.

#### PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

	Au 31 juillet 2011			Au 31 octobre 2010		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux						
1 mois de retard	88	82	81	72	94	96
2 mois de retard	27	32	61	26	36	53
3 mois de retard et plus <sup>(1)</sup>	70	117	73	66	128	73
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>231</b>	<b>215</b>	<b>164</b>	<b>258</b>	<b>222</b>

(1) Comprend les prêts entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances s'effectue lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
(non auditées) (en millions de dollars)

NOTE 7 PRÊTS (SUITE)

**PRÊTS DOUTEUX**

	Au 31 juillet 2011			Au 31 octobre 2010		
	Bruts	Provisions spécifiques	Nets	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts						
Hypothécaires résidentiels	35	4	31	29	4	25
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	46	22	24	48	25	23
Aux entreprises et aux administrations publiques	301	194	107	292	178	114
<b>Total</b>	<b>382</b>	<b>220</b>	<b>162</b>	<b>369</b>	<b>207</b>	<b>162</b>

**PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES**

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2011			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	4	25	178	207
Dotations aux pertes sur créances	(3)	57	44	98
Radiations	(1)	(44)	(33)	(78)
Radiations sur cartes de crédit	-	(70)	-	(70)
Recouvrements	4	54	5	63
Provisions spécifiques à la fin	4	22	194	220
Provision générale au début <sup>(1)</sup>				429
Radiations				(74)
Renversement <sup>(2)</sup>				(15)
Provision générale à la fin <sup>(3)</sup>				340
Provisions à la fin				560

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2010			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	3	23	158	184
Dotations aux pertes sur créances	(5)	75	37	107
Radiations	(1)	(44)	(28)	(73)
Radiations sur cartes de crédit	-	(79)	-	(79)
Recouvrements	5	50	9	64
Provisions spécifiques à la fin	2	25	176	203
Provision générale au début <sup>(4)</sup>				456
Recouvrements (radiations), montant net				(4)
Provision générale à la fin <sup>(5)</sup>				452
Provisions à la fin				655

- (1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 121 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, un renversement de provisions pour pertes sur créances constituées à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC de 15 M\$ a été enregistré.
- (3) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 32 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC.
- (4) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 148 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC.
- (5) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 144 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets restructurés des conduits VAC.

## NOTE 8

### CESSIONS DE CRÉANCES

#### Nouvelles activités de titrisation

##### Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires. En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable. Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est comptabilisé dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit
Produit net en espèces	1 222	935	958	547 <sup>(1)</sup>
Titres acquis adossés à des créances mobilières <sup>(2)</sup>	-	-	-	37
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	58	42	40	17
Passif de gestion pris en charge	(8)	(5)	(5)	(3)
	1 272	972	993	598
Créances titrisées et vendues	1 244	947	968	587
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	28	25	25	11
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les				
<i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	8	94	488	-

Activités de titrisation pour les neuf mois terminés le	31 juillet 2011	31 juillet 2010	
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit
Produit net en espèces	3 090	2 970	547 <sup>(1)</sup>
Titres acquis adossés à des créances mobilières <sup>(2)</sup>	-	-	37
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	158	143	17
Passif de gestion pris en charge	(19)	(17)	(3)
	3 229	3 096	598
Créances titrisées et vendues	3 142	3 002	587
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	87	94	11
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les			
<i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	288	488	-

(1) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 587 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 37 M\$ et les frais de transaction.

(2) Ces titres sont présentés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* dans le bilan consolidé.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
(non auditées) (en millions de dollars)

NOTE 8 CESSIONS DE CRÉANCES (SUITE)

**Incidence des activités de titrisation sur certains postes de l'état consolidé des résultats**

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 juillet	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	28	25	6	5	-	-	34	30
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	32	30	7	4	1	4	40	38
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>74</b>	<b>68</b>

Revenus de titrisation pour les neuf mois terminés le 31 juillet	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	87	94	18	15	-	-	105	109
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	91	66	19	16	5	5	115	87
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>160</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>220</b>	<b>196</b>

(1) Opérations de titrisation à rechargement.

**Hypothèses clés**

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011.

	Taux variable	Prêts hypothécaires assurés Taux fixe	Créances sur cartes de crédit
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	33,1	31,0	-
Taux de remboursement (par mois)	-	-	31,3 %
Taux de remboursement anticipé	19,0 %	18,0 %	-
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,0 %	2,2 %	12,4 %
Pertes sur créances prévues	-	-	5,3 %
Taux d'actualisation	1,5 %	1,9 %	17,0 %

**Autres cessions**

La Banque vend des prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement administré par la Banque. Le gain ou la perte avant impôts est comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Divers* de l'état consolidé des résultats.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Produit net en espèces	-	-	-	-	77
Prêts hypothécaires non assurés vendus	-	-	-	-	76
<b>Gain avant impôts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

## NOTE 9

### ENTITÉ À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

---

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011, la Banque a émis des obligations sécurisées pour un montant de 1,0 G\$ US. Une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) a été créée afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs de ces titres. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la Banque a vendu des prêts hypothécaires résidentiels assurés à cette EDDV et lui a accordé un prêt afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. La Banque doit consolider cette EDDV puisqu'en vertu des règles de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), elle est le principal bénéficiaire. La Banque dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant à cette EDDV selon les termes des conventions applicables à cette transaction. Les actifs appartenant à cette entité se chiffrent à 1,7 G\$ au 31 juillet 2011 dont un montant de 1,6 G\$ est présenté dans les *Prêts hypothécaires résidentiels* du bilan consolidé. Les obligations sécurisées, d'un montant de 1,0 G\$ au 31 juillet 2011, sont présentées dans les *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* du bilan consolidé. Le montant des actifs donnés en garantie dans le cadre de cette transaction s'élève à 1,1 G\$.

## NOTE 10

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À DES FINS DE NÉGOCIATION

---

#### Valeurs mobilières

La juste valeur des billets restructurés des conduits VAC avec un ou plusieurs dérivés incorporés, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur, est de 1,2 G\$ au 31 juillet 2011 (1,1 G\$ au 31 octobre 2010). Se référer à la note 6 pour de plus amples renseignements sur la variation de la juste valeur. Aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

#### Prêts comportant des dérivés incorporés

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2011, la Banque a désigné comme détenus à des fins de négociation certains prêts comportant au moins un dérivé incorporé et a établi le coût initial à 7 M\$. Ces prêts sont présentés dans l'actif à la rubrique *Prêts* du bilan consolidé. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit étant donné que ces prêts sont entièrement garantis. Au 31 juillet 2011, la juste valeur totale de ces prêts se chiffre à 7 M\$. La variation de la juste valeur est négligeable pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011 et a été comptabilisée comme gain dans les *Revenus (pertes) de négociation* dans l'état consolidé des résultats.

#### Dépôts

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation en vertu de l'option juste valeur. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* du bilan consolidé. La juste valeur de ces dépôts totalise 594 M\$ au 31 juillet 2011 (627 M\$ au 31 octobre 2010). La variation de la juste valeur de 14 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011 a été constatée comme gain et celle de 1 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2011 a été constatée comme perte dans les *Revenus (pertes) de négociation* dans l'état consolidé des résultats (perte de 15 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 et perte de 44 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010). La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente un gain non réalisé négligeable pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011 (gain non réalisé de 1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010) et une perte non réalisée de 2 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2011 (gain non réalisé de 5 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010).

Contractuellement, le montant à l'échéance que la Banque sera tenue de payer aux détenteurs de ces dépôts est variable et sera différent de la juste valeur au 31 juillet 2011.

## NOTE 11

### DÉBENTURES SUBORDONNÉES

---

Le 25 janvier 2011, la Banque a racheté, à des fins d'annulation, des débentures subordonnées d'une valeur totale de 10 M\$ US échéant en février 2087 et un gain de 4 M\$ a été constaté à l'état consolidé des résultats.

## NOTE 12

### PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

	Au 31 juillet 2011	Au 31 octobre 2010
Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II)		
Série 1	400	400
Série 2	350	350
Fonds communs de placement consolidés conformément à l'application de la NOC-15	28	199
Autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15	141	225
Autres	26	25
<b>Total</b>	<b>945</b>	<b>1 199</b>

## NOTE 13

### CAPITAL- ACTIONS

	Au 31 juillet 2011		Neuf mois terminés le 31 juillet 2011	
	Nombre d'actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	9	1,0969
Série 16	8 000 000	200	7	0,9094
Série 20	6 900 000	173	8	1,1250
Série 21	3 410 861	85	6	1,0078
Série 24	2 425 880	61	7	1,2375
Série 26	1 724 835	43	5	1,2375
	<b>30 461 576</b>	<b>762</b>	<b>42</b>	
Actions ordinaires	<b>162 298 373</b>	<b>2 036</b>	<b>331</b>	<b>2,0300</b>
			<b>373</b>	

#### Émission d'actions ordinaires

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc., conclue le 15 juillet 2011, la Banque a émis 2 149 108 actions ordinaires pour un montant de 171 M\$. La totalité de ces actions ordinaires ont été placées sous écrou au nom des vendeurs et seront versées conditionnellement au respect de certains critères. La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que ces actions placées sous écrou seront versées au cours des quatre prochains exercices.

#### Rachat d'actions privilégiées

Le 24 février 2011, la Banque avait annoncé une offre publique de rachat pour annulation visant la totalité des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, séries 21, 24 et 26, émises et en circulation. L'offre prévoyait le rachat à prime par rapport au cours du marché précédant l'annonce, plus le dividende périodique déclaré et impayé. Cette offre de rachat expirait le 26 avril 2011. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2011, la Banque avait complété le rachat de 4 639 139 actions privilégiées série 21, 4 374 120 actions privilégiées série 24 et 4 075 165 actions privilégiées série 26 pour un prix total de 361 M\$, ce qui avait réduit de 327 M\$ le *Capital-actions privilégiées* et de 34 M\$ les *Bénéfices non répartis*.

#### Rachat d'actions ordinaires

Le 28 juillet 2011, la Banque a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto et du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) pour amender son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuellement en vigueur. Cet amendement vise à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires émises et en circulation de la Banque pouvant être rachetées à 7 127 132 actions ordinaires. En vertu de l'offre publique de rachat initiale annoncée le 27 janvier 2011, la Banque était autorisée à racheter jusqu'à concurrence de 4 903 162 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui a débuté le 1<sup>er</sup> février 2011 et qui se terminera au plus tard le 31 janvier 2012. Le 1<sup>er</sup> février 2010, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 3 222 932 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 31 janvier 2011. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été enregistrés aux *Bénéfices non répartis*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2011, la Banque a complété le rachat de 4 383 100 actions ordinaires au prix de 340 M\$, ce qui a réduit de 51 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 289 M\$ les *Bénéfices non répartis*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, la Banque n'avait effectué aucun rachat d'actions.

## NOTE 14

### PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Charge au titre des prestations de retraite	8	8	8	25	24
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	2	2	2	5	6

## NOTE 15

### RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

#### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2011, la Banque a octroyé 1 623 808 options d'achat d'actions (1 863 160 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010) d'une juste valeur de 12,14 \$ par option (10,96 \$ en 2010). Au 31 juillet 2011, il y avait 7 984 266 options d'achat d'actions en circulation (8 894 308 options d'achat d'actions au 31 juillet 2010).

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Neuf mois terminés le 31 juillet	2011	2010
Taux d'intérêt hors risque	2,82 %	2,85 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	25,5 %	29,5 %
Dividendes prévus	3,8 %	4,1 %

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	4	4	3	11	9

## NOTE 16

### CHARGES DE RESTRUCTURATION

Au cours du quatrième trimestre de 2010, Financière Banque Nationale, une filiale de la Banque, a amorcé la restructuration de certaines de ses activités visant l'amélioration et la concentration dans des secteurs de marché identifiés comme des secteurs clés. Les mesures relatives à la restructuration seront finalisées au cours de l'exercice 2011. Les montants présentés pour les neuf premiers mois de 2010 sont reliés aux charges de restructuration enregistrées au cours de l'exercice 2008.

Les variations reliées aux provisions pour charges de restructuration sont présentées dans le tableau suivant :

Neuf mois terminés le 31 juillet	2011			2010
	Indemnités de départ	Autres charges	Total	Total
Solde au début	21	1	22	10
Charges au cours des neuf premiers mois de 2011	2	-	2	-
Versements au cours des neuf premiers mois de 2011	(11)	(1)	(12)	(8)
<b>Solde à la fin</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>2</b>

## NOTE 17

## BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2010
<b>Bénéfice par action ordinaire de base</b>					
Bénéfice net	312	295	271	919	747
Dividendes sur actions privilégiées	10	16	16	42	48
Prime versée sur les actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	-	34	-	34	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	302	245	255	843	699
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	162 164	163 414	162 133	162 868	161 947
<b>Bénéfice par action ordinaire de base (en dollars)</b>	<b>1,86</b>	<b>1,50</b>	<b>1,57</b>	<b>5,18</b>	<b>4,32</b>
<b>Bénéfice par action ordinaire dilué</b>					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	302	245	255	843	699
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	162 164	163 414	162 133	162 868	161 947
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)					
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	2 078	1 980	1 126	1 887	1 250
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	164 242	165 394	163 259	164 755	163 197
<b>Bénéfice par action ordinaire dilué (en dollars)</b>	<b>1,84</b>	<b>1,48</b>	<b>1,56</b>	<b>5,12</b>	<b>4,28</b>

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2011, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du bénéfice par action dilué (aucune pour le trimestre terminé le 30 avril 2011 et un nombre moyen de 3 683 791 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 61,38 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 ont été exclues). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2011, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 547 217 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,67 \$ (un nombre moyen de 2 516 603 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 62,81 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

## NOTE 18

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Trimestre terminé le 31 juillet	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	401	381	32	29	164	222	(125)	(130)	472	502		
Revenus autres que d'intérêts	244	245	176	159	157	81	54	70	631	555		
Revenu total	645	626	208	188	321	303	(71)	(60)	1 103	1 057		
Charges d'exploitation	367	356	155	146	186	172	10	10	718	684		
Contribution	278	270	53	42	135	131	(81)	(70)	385	373		
Dotations aux pertes sur créances	44	45	-	-	-	(4)	(33)	(13)	11	28		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	234	225	53	42	135	135	(48)	(57)	374	345		
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	66	66	15	13	41	45	(69)	(60)	53	64		
Participations sans contrôle	-	-	1	-	(7)	(4)	15	14	9	10		
Bénéfice net (perte nette)	168	159	37	29	101	94	6	(11)	312	271		
Actif moyen	67 937	61 556	1 019	959	104 747	95 787	(15 494)	(13 389)	158 209	144 913		

Neuf mois terminés le 31 juillet	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	1 182	1 120	95	78	566	610	(381)	(382)	1 462	1 426		
Revenus autres que d'intérêts	714	697	553	499	515	385	158	184	1 940	1 765		
Revenu total	1 896	1 817	648	577	1 081	995	(223)	(198)	3 402	3 191		
Charges d'exploitation	1 079	1 046	472	454	546	481	49	122	2 146	2 103		
Contribution	817	771	176	123	535	514	(272)	(320)	1 256	1 088		
Dotations aux pertes sur créances	154	154	-	-	(5)	-	(66)	(47)	83	107		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	663	617	176	123	540	514	(206)	(273)	1 173	981		
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	189	186	49	40	157	159	(185)	(192)	210	193		
Participations sans contrôle	-	-	3	2	(1)	(3)	42	42	44	41		
Bénéfice net (perte nette)	474	431	124	81	384	358	(63)	(123)	919	747		
Actif moyen	66 138	60 327	1 022	930	102 931	92 378	(15 650)	(14 084)	154 441	139 551		

#### Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

#### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

#### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de négociation, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

#### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

#### Équivalent imposable

- Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note 1 à l'exception du revenu net d'intérêts et de la charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 39 M\$ (55 M\$ en 2010). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.
- Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2011, le revenu net d'intérêts a été majoré de 138 M\$ (148 M\$ en 2010). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.

## NOTE 19

### ACQUISITION

---

Le 15 juillet 2011, la Banque a conclu l'acquisition de toutes les actions qu'elle ne détenait pas (82 %) de Wellington West Holdings Inc., la société mère de diverses sociétés opérant dans les secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers. Le prix d'acquisition s'est chiffré à 276 M\$, sous réserve d'un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction établi en fonction du fonds de roulement ajusté. Le prix d'achat se compose de 105 M\$ en espèces (dont 22 M\$ sous écrou) incluant les frais directs à l'acquisition d'un montant de 4 M\$, et de 2 149 108 actions ordinaires de la Banque émises sous écrou évaluées à 171 M\$. Ces actions seront versées conditionnellement au respect de certains critères. La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que ces actions placées sous écrou seront versées au cours des quatre prochains exercices financiers.

Les actifs nets acquis comprennent des actifs incorporels au titre des listes de clients totalisant environ 15 M\$. L'excédent total du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis, soit 221 M\$ approximativement, a été inscrit dans le bilan consolidé à titre d'écart d'acquisition. En date des présents états financiers consolidés, le processus de répartition du prix d'acquisition n'a pas encore été finalisé.

# RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Site Internet : [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

Informations générales : [telnat@bnc.ca](mailto:telnat@bnc.ca)

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2011

(sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre : 24 février

Deuxième trimestre : 26 mai

Troisième trimestre : 25 août

Quatrième trimestre : 8 décembre

## Divulgateion des résultats du troisième trimestre de 2011

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 25 août 2011 à 13h30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 226-1792 ou 416 340-2216.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 3 septembre 2011 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 4304681#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de l'événement diffusé sur Internet sera disponible après la fin de l'appel.

### Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale du Canada à l'adresse : [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

### Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Site Internet : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

### Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



**BANQUE  
NATIONALE**

**GROUPE FINANCIER**

Siège social

600, rue De La Gauchetière Ouest

Montréal (Québec) Canada

H3B 4L2

[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)